

# D.082 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 12

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE DOUZE

### Raison # 12 d'être pré-tribulationniste

*« Cela préserve la crédibilité de la Parole de Christ disant que les chrétiens seront gardés des tribulations. »[1]*

La question centrale que l'on nous pose ici est simplement celle-ci : Christ a-t-Il promis de garder les chrétiens des tribulations ? Les pré-tribbeurs professent que cette promesse se trouve dans Apocalypse 3:10. Voici ce que nous y lisons : « *Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit arriver dans tout le monde, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.* » Pour évaluer cette déclaration pré-trib, nous devons d'abord déterminer la signification exacte de deux expressions-clés : ce sont « **garderai de** » et « **l'heure de la tentation** ».

#### La signification de « **garderai de** »

Les pré-tribbeurs soutiennent que le mot grec traduit par « de » (**ek**) devrait être interprété comme « hors de ». Si tel est le cas, ils croient que l'Église « sera gardée hors de l'heure de la tentation ».[2] Cela requerrait évidemment un enlèvement **physique** de l'Église avant l'heure de la tentation. Les post-tribulationnistes, de leur côté, ne pensent pas qu'un tel enlèvement soit nécessaire, parce qu'ils croient que

« *garderai de* » devrait être interprété dans le sens que le Seigneur les soutiendra et les protégera **au travers** de la tentation. Comme support, ils notent un usage semblable de *ek* dans Jean 17:15. Là, le Seigneur y dit ceci : « *Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de **les préserver du malin.*** » Alors, lequel est exact ? Selon l'éminent érudit Leon Morris, « le grec peut s'interpréter des deux façons. »[3] Donc, arguer que « *garderai de* » exige l'enlèvement de l'Église, c'est se rendre coupable de la fausseté que l'on nomme **pétition de principe.**

LaHaye soulève toutefois un point qui vaut la peine d'être considéré. Dans son argumentation, il fait allusion au fait que des croyants seront martyrisés durant les tribulations. Aucun doute, pour ceux qui seront martyrisés, que la promesse d'être « gardés au travers de la tentation » pourrait sonner faux, à première vue. Cependant, il y a un passage dans Luc qui peut jeter de la lumière sur la signification de la promesse du Seigneur. En parlant des derniers jours, Il annonça : « *Vous serez aussi livrés par vos pères et par vos mères, et par vos frères, et par vos parents, et par vos amis ; et **ils en feront mourir plusieurs d'entre vous.*** <sup>17</sup>Et vous serez haïs de tous à cause de mon Nom. <sup>18</sup>***Mais un cheveu de votre tête ne sera point perdu.*** <sup>19</sup>*Possédez vos âmes par votre patience* » (Luc 21:16-19). Ce que nous enseigne ce verset, c'est que nous n'aurons pas pour premier souci de survivre **physiquement.** Nous devons plutôt nous préoccuper de demeurer fidèles à notre Seigneur, même dans la persécution et la mort, pour ainsi atteindre la **vie éternelle.** Avec cela en tête, il se peut que « *garder de l'heure de la tentation* » soit la manière du Seigneur de nous dire qu'Il verra à ce que nous Lui demeurions fidèles, peu importe ce qu'amènera cette « heure ».

[Moisson des Élus : Les études du livre de l'Apocalypse effectuées par M. Joseph Sakala nous dévoilent que la protection de Dieu sera accordée à l'Église de Philadelphie, alors que l'Église de Laodicée devra passer par le martyr pour cesser de n'être ni chaude ni froide. À cet effet, nous vous encourageons à consulter les documents suivants : ***La petite Église obéissante à Jésus, Laodicée, l'Église pauvre/riche*** et ***Les Saints Martyrs et les 144 000.***]

**La signification de « l'heure de la tentation »**

À partir du texte, il semble clair que l'heure de la tentation fait référence aux événements catastrophiques des temps de la fin. Reste à savoir si cela couvre toutes les tribulations (3 ½ ans - ou 7 ans, comme le supposent les pré-tribbeurs). Ou alors se réfère-t-elle à un segment plus court des tribulations — telle que la période des coupes du jugement ? Malheureusement, nous ne pouvons pas tirer grand-chose du texte lui-même. Le mot grec rendu par « heure » est utilisé de façon variable pour indiquer « un court moment » (1 Thessaloniens 2:17), la douzième partie d'une nuit ou d'une journée, et même un point défini dans le temps, i.e., « *l'heure est proche* » (Matthieu 26:45). **Néanmoins, elle n'est identifiée nulle part comme une période de sept ans de tribulations !** Tout cela pour vous dire qu'il ne semble pas y avoir de garantie biblique pour assumer que l'heure de la tentation renferme les tribulations entières. Ce qui veut dire que les pré-tribbeurs ne peuvent pas supposer qu'être délivrés de « *l'heure de la tentation* » soit la même chose qu'être délivrés des tribulations. Donc, la déclaration d'une promesse de délivrance des tribulations dans Apocalypse 3:10 est fondée sur une logique fallacieuse : une pétition de principe.

## **Conclusion**

Il appert qu'une fois de plus, les pré-tribulationnistes sont coupable de mettre des mots dans la bouche du Seigneur. La soi-disant promesse de garder les chrétiens hors des tribulations ne peut tout simplement pas être supportée par les Écritures. Ainsi, utiliser cette hypothèse dans une proposition en faveur du pré-tribulationisme ne peut que résulter en une **fausse** conclusion. En outre, cette supposée promesse contredit directement les paroles de notre Seigneur lorsqu'Il a dit : « *Alors ils vous livreront pour être affligés* [synonyme de tribulations], *et vous tueront ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon Nom* » (Matthieu 24:9). Pour tout cela, la Raison # 12 ne devrait avoir aucune portée quant à savoir si l'on doit être pré-tribulationniste.

---

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Sorm***, p. 223.

[2] *Ibidem*, p. 42.

# D.081 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 11

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE ONZE

### Raison # 11 d'être pré-tribulationniste

*« Le pré-tribulationnisme explique pourquoi l'Église n'est pas mentionnée d'Apocalypse 4:3 jusqu'au chapitre 18. »[1]*

Dans les second et troisième chapitres de l'Apocalypse, le Seigneur a dicté des messages à chacune de sept Églises spécifiques. Tel que déjà mentionné, nous interprétons ces messages comme étant la seconde partie de la vision de Jean : les **choses qui sont** (voir Apocalypse 1:19). Puis, dès le chapitre 4, le sujet change en faveur d'événements situés dans le futur de l'apôtre : **les choses qui doivent arriver après celles-ci**. Les pré-tribbeurs ont noté que, dans la plus grande proportion de cette partie-là de la vision de Jean, le mot *Église* est absent de la narration. Cela s'étend du chapitre 6 au chapitre 18, section décrivant les tribulations. Ils soutiennent que la raison de cet « étonnant silence » est l'enlèvement pré-trib. « Comment pourrait-on expliquer autrement que l'Église,

principale actrice des événements des chapitres 1 à 3 où elle est mentionnée spécifiquement dix-sept fois, n'apparaît nulle part dans les chapitres 6 à 18 qui décrivent en détail les événements de la période de sept ans des tribulations ? »[2] Nous nous demandons s'il s'agit d'un solide argument pour l'enlèvement pré-trib ? Afin de répondre, rétablissons d'abord l'argumentation en termes formels :

**Proposition majeure (non déclarée) :** *Si l'Église était sur terre durant les tribulations, elle serait mentionnée dans les chapitres de la tribulation (6 à 18).*

**Proposition mineure :** *L'Église n'est pas mentionnée dans la portion de l'Apocalypse traitant des tribulations.*

**Conclusion :** *L'Église doit avoir été enlevée avant les tribulations.*

Les problèmes sont nombreux dans cet argument. Pour commencer, la proposition majeure est une *non sequitur*. On ne peut déduire que, parce qu'une chose est présente, il faut automatiquement qu'elle soit mentionnée. (Ex. : L'Église était manifestement présente lorsque furent rédigés I et II Pierre ; or, le mot « Église » n'est utilisé dans aucune des deux épîtres.) La proposition mineure se heurte également à un problème énorme : elle ne pourrait être vraie qu'à la seule condition que l'on accepte la notion pré-trib selon laquelle les « saints de la tribulation » ne sont pas membres de l'Église. Comme nous avons eu l'occasion de le démontrer, les Écritures contredisent clairement cette idée. Dans l'Apocalypse, non seulement apprenons-nous que ces croyants « *gardent les commandements de Dieu, et ... ont le témoignage de Jésus-Christ,* » mais, comme tous les autres membres du Corps de Christ, leur nom est écrit « *dès la fondation du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé* » (voir Apocalypse 12:17 ; 13:8). En d'autres mots, bien que les pré-tribulationnistes espéreraient les exclure, « l'Agneau » ne le fait pas, Lui. Donc, puisqu'aucune des deux propositions n'est valide, la conclusion pré-trib disant que l'Église a été enlevée doit être rejetée comme **fausse**.

## **Conclusion**

Nous devrions tous, maintenant, être en mesure de reconnaître la Raison # 11 pour ce qu'elle est véritablement : un autre argument se basant sur le silence. Le

problème, bien sûr, c'est que ce genre d'argument peut être utilisé pour prouver n'importe quoi. En fait, il aurait tout aussi bien avoir été employé pour prouver que l'Église n'**est pas** au ciel durant les tribulations ! Laissez-moi vous démontrer cela. Il y a un certain nombre de passages dans Apocalypse, des chapitres 4 à 18, qui décrivent des événements se passant au ciel. Cependant, vous ne trouverez nulle part dans ces textes le mot « Église » ! En nous fondant sur cet « étonnant silence », nous pourrions donc conclure qu'il est tout à fait possible que l'Église ne soit pas au ciel **durant** les tribulations.

En passant, veuillez noter l'intéressante réaction de Walvoord devant le fait que les Écritures ne mentionnent pas que l'Église soit au ciel durant les tribulations. Il riposte en suggérant que la présence au ciel de l'Église « peut être indiquée par les vingt-quatre Anciens. »[3] Nous répondons à cela qu'à ce petit jeu, les pré-tribbeurs perdent des deux côtés. D'un côté, ils arguent que le mot « Église » ne s'applique jamais aux croyants des tribulations, concluant par là que l'Église a dû être enlevée de la terre. Mais, d'un autre côté, lorsqu'ils sont mis devant le fait que le mot « Église » n'est pas utilisé en ce qui concerne les vingt-quatre Anciens, les pré-tribbeurs doivent, à contrecœur, en venir au même genre de conclusion logique : l'Église ne doit pas arriver au ciel **avant la fin** des tribulations. La solution est évidemment fort simple. Tout ce que les pré-tribbeurs ont à faire, c'est de reconnaître que cet argument fut construit grâce à une logique **fallacieuse**, et alors ils pourront le rejeter en bloc. Bien sûr, cela fait, il serait bien maladroit de laisser ensuite la Raison # 11 sur la table...

---

[1] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 223.

[2] *Ibidem*, p. 46.

[3] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 261.

---

# D.080 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 10

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE DIX

*« Celui qui plaide le premier, paraît juste ; mais sa partie vient et l'examine »*

(Proverbes 18:17).

### Raison # 10 d'être pré-tribulationniste

*« Cette position s'accorde nettement mieux avec le cours du Livre de l'Apocalypse. »[1]*

Pour que le pré-tribulationnisme s'accorde avec la narration de l'Apocalypse, il ne faut qu'une chose. Il doit y avoir un passage situant l'enlèvement avant les événements décrits au chapitre 6, que l'on considère généralement comme le début des tribulations. D'après les pré-tribulationnistes, un tel passage existe : il s'agit d'Apocalypse 4:1-2. Si, en effet, ce texte peut être établi comme étant un passage sur l'enlèvement, on peut assurément dire que les pré-tribbeurs auront remporté la bataille. Non seulement auront-ils (enfin !) établi deux Avènements futurs, mais ils auront également gagné leur cause d'un enlèvement précédant les tribulations. Mais quelle est la preuve qu'Apocalypse contient une référence à l'enlèvement ?

### La cause de l'enlèvement dans Apocalypse 4:1-2

Avant d'examiner les arguments, il serait utile d'avoir le passage devant nous.

Plantons d'abord le décor : l'apôtre Jean a reçu une vision alors qu'il était sur l'île de Patmos. Dans cette vision, le Seigneur lui dit d'écrire à propos de trois sortes de **choses**. « *Écris les choses que tu as vues, celles qui sont et celles qui doivent arriver après celles-ci* » (Apocalypse 1:19). Aucun doute, **les choses qu'il avait vues** se rapportaient à la vision du Seigneur glorifié, Jésus. Mais que signifiaient **celles qui sont** ? Cela référerait tout probablement à la condition des Églises à ce moment-là. Dans la vision, le Seigneur confia à Jean la rédaction des messages adressés à sept différentes Églises. Dans ces messages, Il louait ces Églises pour ce qu'elles accomplissaient de bien et leur donnait un fort avertissement au sujet des domaines où elles échouaient.

Ce qui nous amène aux **choses qui doivent arriver après celles-ci**. Pour saisir correctement cette partie, il fut apparemment nécessaire que Jean voie les événements à partir d'une perspective céleste. C'est pourquoi nous lisons : « *Après cela, je regardai, et voici une porte fut ouverte au Ciel ; et la première voix que j'avais ouïe comme d'une trompette, et qui parlait avec moi, me dit : monte ici, et je te montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.* <sup>2</sup>*Et sur-le-champ je fus ravi en esprit : et voici, un trône était posé au Ciel, et quelqu'un était assis sur le trône* » (Apocalypse 4:1-2).

Parce qu'il y a référence à une trompette, de nombreuses gens croient que ce passage fait au moins allusion à l'enlèvement. « *...car la trompette sonnera et les morts ressusciteront incorruptibles et nous serons changés* » (1 Corinthiens 15:52). Soulignons, toutefois, qu'il n'y a pas de trompette dans Apocalypse 4 ; **il y a seulement une voix** — voix qui était « *comme celle d'une trompette, et qui parlait avec moi.* » Ainsi, que nous reste-t-il donc comme argument pour interpréter la vision de Jean comme un « événement de l'enlèvement » ?[2]

### **Premier argument**

LaHaye dit que, lorsque pris **littéralement**, « le Livre de l'Apocalypse est un livre pré-tribulationniste. »[3] Peut-être vous demandez-vous qu'est-ce que cette déclaration a à voir avec l'établissement de l'enlèvement dans 4:1-2 ? On peut mieux y répondre en convertissant le tout en argument formel :

**Proposition majeure :** *Le Livre de l'Apocalypse est un livre pré-tribulationniste.*

**Proposition mineure (non déclarée) :** *Si le livre de l'Apocalypse est pré-tribulationniste, l'enlèvement doit arriver dans 4:1-2.*

**Conclusion :** *Le passage d'Apocalypse 4:1-2 doit référer à l'enlèvement.*

Ceci est évidemment un exemple de pétition de principe. La prémisse que le Livre de l'Apocalypse soit un livre pré-tribulationniste ne peut pas être prouvé ; ce n'est qu'une hypothèse pré-tribulationniste. Dès lors, la conclusion est logiquement fautive.

## **Second argument**

Les pré-tribulationnistes admettent franchement que l'enlèvement n'est pas mentionné dans Apocalypse 4:1-2. Néanmoins, ils persistent à dire que c'est à ce moment-là qu'il arrive. « L'Enlèvement n'est pas explicitement enseigné dans Apocalypse 4, mais il y apparaît définitivement de manière chronologique, à la fin de l'ère de l'Église et avant les tribulations. »[4] Il semble que le fondement de cette assertion soit d'autres textes sur l'enlèvement. LaHaye écrit : « Apocalypse 4:1-2 ne révélerait jamais par lui-même le mystère de l'enlèvement, mais puisque l'événement est révélé dans d'autres passages, l'on peut convenablement identifier l'appel de Jean à monter au ciel comme l'événement de l'enlèvement qui se déroule avant la période des tribulations. »[5] En d'autres mots, il sous-entend que, en nous basant sur d'autres textes, nous pouvons conclure que lorsque Jean fut appelé à monter au ciel, il fut **enlevé**. Cette conclusion est ensuite utilisée pour arguer que l'Église sera enlevée de la même façon avant les tribulations. LaHaye dit : « Jean est à tout le moins représentatif de l'Église **lorsqu'il est enlevé** pour être avec Christ dans les airs pendant que les gens vivant encore sur terre se dirigent vers la période des tribulations »[6] (emphase ajoutée). Voici l'argument formel :

**Proposition majeure :** *Jean a été enlevé dans Apocalypse 4 qui se trouve avant les chapitres traitant des tribulations.*

**Proposition mineure :** *Jean était représentatif de l'Église.*

**Conclusion :** *De la même manière, donc, l'Église sera enlevée avant les*

*tribulations.*

Cet argument est rempli de problèmes. Tout d'abord, l'approche dans son entier est en porte-à-faux avec le « standard pré-trib » de **littéralisme conséquent**. Marvin Rosenthal réagit ainsi : « Ce genre d'interprétation déshonore l'approche littérale et grammaticale des Écritures. Faire en sorte que l'appel de Jean à monter au ciel signifie que l'Église soit enlevée à ce moment-là équivaut à adopter la méthode allégorique d'interprétation d'Origène — approche que les pré-millénaristes fuient par ailleurs. »[7]

Pis encore, l'on peut facilement démontrer que Jean **n'a pas** été enlevé dans Apocalypse 4 ! Malgré les hauts cris qu'on poussera dans le camp pré-trib, il n'existe pas d'autres textes bibliques suggérant que la vision de Jean était un « enlèvement ». En fait, des passages-clés sur l'enlèvement semblent plutôt contester cette interprétation. À partir de 1 Corinthiens 15:53, nous savons que, lorsque les croyants seront enlevés, ils deviendront immortels ; or, Jean était encore mortel. 1 Thessaloniens 4:17 nous révèle que, lors de l'enlèvement, les croyants iront rejoindre le Seigneur et demeureront toujours avec Lui ; comme nous le savons, Jean est revenu seul sur terre. Il est donc clair que cette déclaration que Jean fut enlevé est fautive. Pour cette raison, la conclusion qu'on en tire — que l'Église sera aussi enlevée avant les tribulations — est absolument sans valeur.

### **Troisième argument**

Dans l'argument final, on dit que l'enlèvement **doit** avoir lieu dans Apocalypse 4:1-2 pour la simple raison qu'on ne peut le retrouver nulle part ailleurs ! (Tant pis pour ce qui est de se fier à la lecture véritable des Écritures.) LaHaye écrit ceci : « Si les post-tribbeurs rejettent Apocalypse 4:1-2 comme référence à l'Enlèvement, ils doivent expliquer pourquoi l'enlèvement n'y a pas été mentionné et où il s'insère. Etant donné que l'Apocalypse est la prédiction séquentielle la plus détaillée de la Bible ayant trait aux événements de la fin, il est impensable qu'un événement aussi joyeux que l'Enlèvement, mentionné dans d'autres parties de la Bible, puisse y être complètement omis. »[8]

Cet argument est rempli de **questions complexes** (i.e., « Avez-vous cessé de battre

votre épouse ? ») Par exemple, par l'accusation « Si non dans 4:1-2, alors où ? », les pré-tribbeurs tentent de donner créance à une hypothèse improuvable — nommément, que l'enlèvement et le Second Avènement sont deux événements séparés. Une fois deux Avènements établis, alors, et alors seulement, il sera raisonnable de débattre à savoir où ces Avènements peuvent être situés dans l'Apocalypse. Le défi lancé aux post-tribbeurs à savoir pourquoi l'enlèvement y serait omis est également une *question complexe*. C'est parce qu'il n'a jamais été établi que l'enlèvement est séparé du Second Avènement. Donc, puisque le Second Avènement n'a pas été omis, il s'en suit automatiquement que l'enlèvement ne l'a pas été non plus.

## Conclusion

Sans preuve incontestable de l'enlèvement dans 4:1-2, il n'y a aucune raison de voir en l'Apocalypse un livre pré-trib. Et, sans logiques fallacieuses, on ne peut dire que la Bible indique que la vision de Jean fut un « événement de l'enlèvement ». Par conséquent, la Raison # 10 n'est pas une raison d'être pré-tribulationiste.

---

[1] Tim LaHaye, **No Fear of the Storm**, p. 223.

[2] *Ibidem*, p. 223.

[3] *Ibidem*, p. 223.

[4] Tim LaHaye, **Revelation**, p. 76.

[5] Tim LaHaye, **No Fear of the Storm**, p. 223.

[6] *Ibidem*, p. 76.

[7] Marvin Rosenthal, **The Pre-Wrath Rapture of the Church**, pp. 245-246.

[8] Tim LaHaye, **No Fear of the Storm**, p. 223.

---

# D.079 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 9

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE NEUF

### Raison # 9 d'être pré-tribulationniste

« Cela fait de l'enlèvement un événement majeur. »[1]

Il va sans dire que les pré-tribbeurs font de l'enlèvement une grosse affaire. LaHaye écrit : « Le pré-tribulationnisme en fait un événement digne et béni, à la mesure du Fiancé céleste qui vient chercher Sa fiancée pour l'amener à la maison de Son Père en vue des noces. » Par contre, il dit aussi : « La position post-tribulationniste le banalise, le traitant comme un voyage par élévateur express — agrafés par en haut pour être tout de suite redescendus. »[2] C'est cette rigide différence d'emphase qui constitue la base de la Raison # 9. Voici l'argument formel :

- **Proposition majeure** : *L'enlèvement est un événement majeur dans la Bible.*
- **Proposition mineure (non déclarée)** : *Seul le pré-tribulationnisme fait de l'enlèvement un événement majeur.*
- **Conclusion** : *Les chrétiens devraient être pré-tribulationnistes.*

**La proposition majeure**

Selon LaHaye, nous pouvons présumer que l'enlèvement est un événement majeur à cause du nombre de fois qu'il est présenté dans les Écritures. Il écrit : « Puisqu'il y a au moins *quatre* passages des Écritures qui décrivent l'enlèvement, ce doit être un événement significatif. »[3] Précédemment, dans le même livre, toutefois, il suggère un nombre moindre, déclarant qu'il y a « au moins **trois** [passages] qui se réfèrent clairement à l'enlèvement — et quelques autres moins évidents. »[4] Des trois références claires, deux se rapportent sans aucun doute à l'enlèvement. Il s'agit de 1 Corinthiens 15:51-58 et 1 Thessaloniens 4:13-18. Mais, comme nous allons le voir dans un instant, le troisième passage, Jean 14:1-3, n'est pas aussi clair.

Parmi les quelques références moins évidentes, LaHaye mentionne d'abord Tite 2:13, réaffirmant la croyance pré-trib voulant que *la bienheureuse espérance* ne soit rien d'autre que l'enlèvement. Comme il a été démontré au chapitre 5, cependant, il n'y a aucun fondement biblique à cette hypothèse. Il propose également 2 Thessaloniens 2:1-12, proclamant que c'est un passage qui « contient l'Enlèvement, les Tribulations et la Glorieuse Manifestation dans le même chapitre. »[5] Cette assertion est douteuse aussi. La phrase « *l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion avec lui* », n'indique pas deux événements séparés, comme LaHaye voudrait bien nous le faire croire. Ce qui se confirme par le commentaire de Leon Morris sur le verset. Il explique : « Du point de vue des croyants, une des parties les plus importantes des événements associés au grand Jour est la rencontre avec le Seigneur. C'est l'aspect amené par *notre réunion avec Lui*. »[6] Et, finalement, l'on affirme que tout le livre de l'Apocalypse établit l'enlèvement pré-tribulationiste — cela en dépit du fait qu'il n'y ait aucune présentation nette de cet événement dans tout le livre. (Certains pré-tribbeurs croient qu'Apocalypse 4:1 dépeint l'enlèvement, mais, comme nous le démontrerons dans le prochain chapitre, cette interprétation est sans valeur.)

Tournons maintenant notre attention vers Jean 14:1-3. Dans le dernier chapitre, nous avons vu comment les pré-tribbeurs ont transformé ce passage en « preuve textuelle » de l'imminence (au moyen d'un argument fondé sur le silence). Or, nous assure-t-on, ces versets nous fournissent aussi une « référence claire » à l'enlèvement — cela malgré le fait qu'il n'y a rien dans le texte qui indique que l'Avènement promis soit l'enlèvement, par opposition à la Glorieuse Manifestation. Alors, qu'est-ce qui fait donc croire aux pré-tribbeurs qu'il s'agisse d'une référence

claire à l'enlèvement ? Pour répondre, nous prendrons d'abord note du commentaire plutôt curieux de LaHaye sur le passage en question : « Considérez le défi du Seigneur lancé à Ses disciples la nuit précédant Sa mort. Il n'a pas dit : "Courage, les gars ! Que votre cœur ne se trouble point juste parce que vous aurez à passer par les tribulations avant que je ne vienne vous prendre avec moi." Non, au lieu de cela, Il les exhorte : « *Que votre cœur ne se trouble point ... je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi* » (Jean 14:1, 3). » [7]

De toute évidence, cela nous apparaît comme un autre argument fondé sur le silence. Mais il y a un problème plus profond. Cela concerne l'estimation pré-trib de ce que les disciples pensaient au moment de la prophétie. Comme l'illustrent les commentaires de LaHaye, il suppose que le souci premier des apôtres était la perspective de devoir passer par les tribulations. C'est tout à fait absurde. Le contexte ne laisse aucun doute quant à ce qui les troublait : l'annonce du Seigneur qu'Il allait les quitter prochainement ! Nous avons le compte-rendu de cette déclaration dans Jean 13:33 : « *Mes petits enfants, je suis encore pour un peu de temps avec vous ; vous me chercherez, mais comme j'ai dit aux Juifs, que là où je vais ils n'y pouvaient venir, je vous le dis aussi maintenant.* » À cela, Pierre réagit en demandant **1)** où le Seigneur s'en allait, et **2)** pourquoi il ne pouvait le suivre à ce moment-là. (Voir 13:36-37.) C'est là que Jésus vit à reconforter Ses disciples avec les paroles de Jean 14:1-3. Si les questions de Pierre servent d'indication, il apparaît que les disciples n'avaient pas du tout les tribulations à l'esprit.

Ce qui soulève une question intéressante. Pourquoi LaHaye ignore-t-il le contexte de Jean 14, en choisissant plutôt de présumer que les disciples s'inquiétaient d'affronter les tribulations ? Nous devons en conclure que les pré-tribbeurs sont tellement obsédés par l'établissement de l'enlèvement pré-trib qu'ils ne peuvent tout simplement pas s'en empêcher. (Si vous ne possédez qu'un marteau, tout dans le monde ressemble à un clou.) De toute évidence, ils n'ont cure de la lecture véritable du passage ou de ce que suggère son contexte. C'est peut-être parce qu'ils sont déjà convaincus que l'enlèvement pré-trib existe et, pour cette raison, ils supposent naturellement que tous les passages traitant du Second Avènement devraient être interprétés à la lumière de cette « connaissance ». Donc, à toutes les fois que l'on aborde une prophétie où le message de l'enlèvement pré-trib n'est pas facilement apparent (comme Jean 14), il va de soi pour eux que la « vérité » sous-jacente du

message pré-trib doit être amenée en surface — quitte à recourir aux logiques fallacieuses. Maintenant, vous savez ce qu'il y a derrière le **raisonnement** qui transforme Jean 14 en « référence claire » à l'enlèvement.

Malgré les protestations pré-trib du contraire, nous croyons que les Écritures ne présentent que deux références claires à l'enlèvement. La question suivante surgit naturellement : est-ce que deux passages sont suffisants pour faire de l'enlèvement un événement majeur de la fin des temps ? Les pré-tribulationistes penseront sans aucun doute que cela suffit. Mais franchement, le bon sens nous montre que le nombre de références n'a pas de rapport ; tout ce qui compte, c'est le contenu de ces références. Et, sur la base de l'information renfermée dans ces deux textes clairs, nous sommes parfaitement d'accord avec nos frères pré-tribs : l'enlèvement est un événement tout à fait extraordinaire des Écritures. Dans 1 Thessaloniens 4, nous voyons le récit sublime des morts en Christ ressuscités pour participer pleinement à l'Avènement de Christ avec ceux qui seront encore vivants. Dans 1 Corinthiens 15:51-55, nous voyons une illustration glorieuse de la mort « *engloutie dans la victoire* » alors que les croyants revêtent l'immortalité. Si ces incroyables accomplissements ne signifient pas qu'il s'agit d'un événement majeur de la fin des temps, rien ne le fera !

### **La proposition mineure**

Il appert donc que les pré-tribbeurs pensent que nous n'allons pas assez loin dans notre appréciation de l'enlèvement. Tel que mentionné plus haut, on a accusé le post-tribulationisme de « banaliser » l'événement. Pour voir ce qu'il y a derrière tout cela, nous observons le contraste qui nous est offert. D'un côté, on dit que la position post-trib traite l'enlèvement de « voyage par élévateur express — agrafés par en haut pour être tout de suite redescendus ». Le pré-tribulationisme, de son côté, « en fait un événement digne et béni, à la mesure du Fiancé céleste qui vient chercher Sa fiancée pour l'amener à la maison de Son Père en vue des Noces ».[8]

La première chose qu'il nous faut réaliser, c'est que cette indignation feinte au sujet de la dignité de l'enlèvement est un **subterfuge**. En réalité, ce contraste n'est tout simplement que le réarrangement d'un argument antérieur, i.e., la Raison # 3. Encore une fois, les pré-tribbeurs présupposent qu'un intervalle est nécessaire entre

le soi-disant duo d'Avènements — en ce cas-ci, pour que le mariage entre le Christ et l'Église puisse être « célébré dignement ». Voyez-vous, la position post-trib montre l'Église rencontrant le Seigneur dans les airs, ensuite, peu après, elle revient sur terre avec le Seigneur. Selon la pensée pré-trib, cela ne laisse pas le temps approprié pour un mariage. Ainsi donc, lorsque les pré-tribbeurs clament que cette interprétation banalise l'enlèvement, ce qu'ils veulent dire, en réalité, c'est qu'elle banalise le mariage.

Toutefois, le problème des pré-tribulationistes ne se situe pas au niveau des post-tribulationistes, mais au niveau des Écritures. Comme mentionné au chapitre 3, le langage de 1 Thessaloniens 4:17 semble confirmer l'interprétation post-trib. Le mot grec rendu par *rencontre* (comme dans « à la *rencontre* du Seigneur, dans les airs) était souvent employé pour décrire ce qui arrivait lorsqu'un dignitaire en visite approchait une cité. Les résidents sortaient de la ville pour accueillir le dignitaire, puis ils revenaient avec lui en faisant partie de son escorte. Nous devons également mentionner qu'il n'y a aucune indication que soit prévue une cérémonie de mariage prolongée. Les Écritures annoncent simplement : « ...car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est parée » (Apocalypse 19:7). Ensuite, la narration s'enclenche abruptement sur les événements du second Avènement. (Voir Apocalypse 19:11-16).

Cela nous mène à la question de la proposition mineure : est-il vrai que seul le pré-tribulationisme fait de l'enlèvement un événement majeur ? Nous croyons que la réponse est non. Il semble évident que les diverses positions comprennent que l'enlèvement est un événement majeur. Cependant, il est peu probable que les pré-tribbeurs se montrent d'accord parce qu'ils possèdent leur propre standard de ce qui constitue un événement majeur de la fin des temps. Pour eux, l'événement est majeur si, et seulement si, il est pré-tribulationiste. Nous voyons un exemple de cette façon de penser démontré dans les arguments à propos de la *bienheureuse espérance* de Tite 2:13. À ce sujet, LaHaye écrit : « Si le Christ n'enlève pas Son Église avant que ne débutent les tribulations, une grande part de l'espérance est détruite et devient ainsi une "espérance désolante". »[9] En bout de ligne, il y a désaccord flagrant quant à la validité de la proposition mineure.

## **Conclusion**

Ce qui devrait maintenant nous apparaître évident, c'est que croire que les post-tribbeurs traitent ou non l'enlèvement d'événement majeur des temps de la fin n'est strictement qu'affaire d'opinion. À cause de cela, la proposition mineure ne pourra jamais être établie comme un fait. Donc, l'utiliser dans le but de prouver la Raison # 9 rend tout l'argument faux.

---

[1] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 222.

[2] *Ibidem*, p. 222.

[3] *Ibidem*, p. 222.

[4] *Ibidem*, p. 69.

[5] *Ibidem*, p. 73.

[6] Leon Morris, *The Epistles of Paul to the Thessalonians*, p. 124.

[7] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 70.

[8] *Ibidem*, p. 222.

[9] *Ibidem*, p. 63.

---

## **D.078 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 8**

**Par Larry Simmons**

Tiré de l'article **Unmasking Pre-Trib Fallacies**

Traduction de Roch Richer

## **CHAPITRE HUIT**

### **Raison # 8 d'être pré-tribulationniste**

*« Les chrétiens pré-tribulationnistes recherchent l'Avènement du Seigneur. Les autres positions font en sorte qu'ils s'attendent aux tribulations, à l'Antichrist et aux souffrances. »[1]*

Proposer cet argument comme raison **additionnelle** d'être pré-tribulationniste manque de franchise, c'est le moins qu'on puisse dire. En fait, ce n'est pas du tout un nouvel argument ; il s'agit simplement de la répétition des dogmes de la doctrine de l'imminence (doctrine qui a été discréditée dans le chapitre précédent). Nous pouvons le démontrer clairement à partir des écrits de LaHaye : « Franchement, une de mes principales objections face aux théories mid- et post-tribulationnistes, c'est qu'elles détruisent l'imminence. Car, si le Christ ne peut pas arriver à tout moment, ces points de vue ne peuvent nous instruire quant au fait de rechercher Son retour. Au lieu de cela, ils nous avisent de nous attendre à l'inauguration de la période des tribulations, lorsque l'Antichrist signera une alliance de sept ans avec Israël pour la reconstruction du Temple, la marque de la Bête, l'arrivée de l'Antichrist lui-même... »[2]

Rien de surprenant à ce que les pré-tribbeurs inventent un autre argument à saveur d'imminence. Qu'importe que le raisonnement contre cette doctrine soit irrésistible, ils procèdent toujours comme s'il s'agissait d'un **fait** irréfutable des Écritures. Cette confiance inébranlable en la validité de l'imminence est renfermée dans la citation suivante : « Les amoureux de vérités bibliques devront être confrontés à des preuves plus convaincantes que celles produites jusqu'ici avant d'être contraints d'adopter une doctrine qui détruit l'imminence. »[3] Peu leur importe que les Écritures ne l'enseigne pas — c'est-à-dire, sauf si l'on ajoute des arguments fondés sur le silence ; oubliez également qu'en réalité, les Écritures la contredisent. (Voir Jean 21:18-19, la prophétie du Seigneur concernant la mort de Pierre.) Pour ces *littéralistes*

*conséquents* auto-proclamés, rien de tout cela ne compte — l'imminence demeure, peu importe ce que disent les Écritures.

Ce qui nous ramène à la Raison # 8. Aussi longtemps que les pré-tribbeurs persisteront à interpréter les Écritures par le biais de logiques fallacieuses, ils continueront à regarder l'imminence comme une vérité biblique. Puis, armés de cette présomption erronée, ils poursuivront en créant d'autres « preuves » d'un enlèvement pré-trib. Sans aucun doute supposent-ils que ces nouveaux arguments ajoutent de la crédibilité à la position pré-trib. Le problème, bien sûr, c'est que ces preuves additionnelles (comme la Raison # 8) sont toutes appuyées sur les mêmes fausses hypothèses. Pour bien saisir qu'il en est effectivement ainsi, nous n'avons besoin que d'en voir l'argument formel :

### *Partie 1*

**Proposition majeure :** *Selon la doctrine de l'imminence, le Seigneur peut revenir à tout moment, et ce retour s'effectuera avant les événements prophétisés des tribulations.*

**Proposition mineure (non déclarée) :** *La Bible enseigne l'imminence.*

**Conclusion :** *Les chrétiens devraient rechercher l'Avènement du Seigneur et non les événements prophétisés des tribulations.*

### *Partie 2*

**Proposition majeure :** *Les chrétiens doivent rechercher l'Avènement du Seigneur au lieu des événements prophétisés des tribulations. (Conclusion de la Partie 1.)*

**Proposition mineure :** *Seuls les pré-tribulationnistes enseignent que les chrétiens devraient rechercher l'Avènement du Seigneur et non les événements prophétisés des tribulations.*

**Conclusion :** *Les chrétiens devraient être pré-tribulationnistes.*

Il est clair et net que, tant qu'une **solide** cause biblique en faveur de l'imminence ne sera pas établie, la Raison # 8 ne fera que pétitionner le principe. Pour cette raison, elle est logiquement **fausse**. (De la même manière que, tant qu'on n'établira pas qu'il y a des hommes sur Mars, ce sera un non-sens que d'entretenir des discussions sur leurs habitudes d'accouplement.)

---

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 222.

[2] *Ibidem*, p. 66.

[3] *Ibidem*, p. 67.

---

# **D.077 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 7**

**Par Larry Simmons**

Tiré de l'article ***Unmasking Pre-Trib Fallacies***

**Traduction de Roch Richer**

## ***CHAPITRE SEPT***

### **Le cas de l'imminence**

Jusqu'à présent, nous avons examiné un certain nombre d'arguments sur l'enlèvement pré-tribulationniste. Le plus important a été la déclaration de deux futurs Avènements de notre Seigneur. Pourquoi ? Parce que si l'on ne peut fournir la preuve de deux futurs Avènements, tous les autres arguments pré-tribs sont dénués

de sens. Même d'une manière détournée, Walvoord est d'accord avec cette affirmation. Vous vous rappellerez qu'au chapitre 2, nous avons présenté une douzaine de « contrastes » qui ne pouvaient hypothétiquement s'harmoniser en dehors du concept de deux futurs Avènements. Sentant peut-être que la plupart n'étaient pas trop convaincants, LaHaye semble avoir placé tous ses espoirs dans un seul contraste : celui qui implique une proposition connue sous le nom d'**imminence**. C'est au moyen de cette doctrine qu'il espère, à l'usure, établir deux futurs Avènements du Seigneur. (Pas étonnant qu'il qualifie l'imminence de **cœur** du pré-tribulationisme.)

Si ce vœu se réalise, l'étape suivante s'avérera beaucoup moins difficile, c'est-à-dire, arguer qu'un des Avènements doit survenir avant les tribulations. Cependant, si deux Avènements futurs ne peuvent pas être établis, l'enlèvement pré-tribulationiste aura *grosso modo* la même espérance de vie qu'un *Big Mac* dans le *Air Force One*. En outre, à en croire la citation suivante, il n'y a aucun risque à dire que Walvoord reconnaît que l'imminence est le dernier espoir de l'enlèvement pré-trib ; il écrit en effet : « À toute fin pratique, l'abandon du retour pré-tribulationiste de Christ équivaut à devoir abandonner l'espérance de Son retour imminent. »[1] Avec ceci en tête, nous aborderons donc l'argument majeur suivant en faveur du pré-tribulationisme.

## **Raison #7 d'être pré-tribulationiste**

« Seule la position pré-tribulationiste préserve la puissance motivationnelle de l'enseignement de l'imminence que l'on retrouve dans le Nouveau Testament et qui s'avéra un si grand défi pour l'Église primitive. »[2]

Ici, LaHaye présente deux arguments séparés en faveur d'un enlèvement pré-trib. Premièrement, il proclame que l'imminence est enseignée dans le Nouveau Testament. Si cela est vrai, il s'en suit qu'un enlèvement à tout moment (et censément pré-trib) devient une possibilité probable. Deuxièmement, il est sous-entendu que sans l'anticipation résultant d'un enlèvement imminent, l'Église serait « charnelle et morte spirituellement. »[3]

## **La cause du Nouveau Testament en faveur de l'imminence**

Tous sont d'accord pour dire qu'il y a un grand nombre d'événements prophétisés qui précéderont la Glorieuse Manifestation du Seigneur à la fin des temps (l'apparition de l'Antichrist, la manifestation des deux témoins, les signes célestes, etc.). Mais les pré-tribbeurs croient aussi que Jésus pourrait revenir pour Son Église à tout moment (à l'enlèvement), sans tenir compte de ces événements prophétisés. C'est ce qu'on appelle l'**imminence**. Bien que ce terme suppose que l'enlèvement soit pour bientôt, ou tout prochainement, il a une signification tout à fait différente pour les pré-tribulationsites. En terme simple, il s'agit de la croyance que, contrairement au Second Avènement, il n'y aurait aucun événement prophétisé précurseur devant survenir **avant** l'enlèvement.

1. **Passages enseignant l'imminence.** Selon LaHaye, un certain nombre de passages enseignent un retour imminent du Seigneur. Y sont inclus : Jean 14:1-3 ; Actes 1:11 ; 1 Corinthiens 15:51-52 ; Philippiens 3:20 et Colossiens 3:4. Si nous examinons ces passages, nous verrons les indices nous démontrant comment les pré-tribbeurs manipulent les Écritures. Prenez, par exemple, Philippiens 3:20 : « *Mais pour nous, notre bourgeoisie est dans les Cieux, d'où aussi nous attendons le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ.* » Quoiqu'il y ait une claire référence à Son Avènement, nous n'y voyons aucune indication à propos de signes célestes précédant ou non Sa venue. Pourtant, LaHaye persiste à dire que le passage enseigne un retour imminent ! Regardons un autre passage, cette fois dans Jean 14:1-3 : « *Que votre coeur ne soit point alarmé ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.* <sup>2</sup>*Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père ; s'il était autrement, je vous l'eusse dit ; je vais vous préparer le lieu.* <sup>3</sup>*Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je retournerai, et je vous prendrai avec moi ; afin que là où je suis, vous y soyez aussi.* » Encore ici, il y a une référence nette à Son Avènement. Mais où, demandons-nous, est l'expression montrant que ce retour est dénué de signes précurseurs ? Autrement dit, qu'est-ce qui pourrait, dans ces passages, nous amener à croire que le Seigneur devrait revenir **avant** les signes prophétisés de Son Second Avènement ? Bien sûr, la réponse est qu'il n'y a absolument rien qui puisse suggérer une pareille conclusion.

Ça soulève une question évidente. Comment se fait-il que des passages demeurant silencieux sur la question des signes soient pris en considération pour enseigner

l'imminence ? Croyez-le ou non, les pré-tribulationnistes viennent à la conclusion que le retour du Seigneur est imminent du seul fait que ces passages **ne contiennent rien** qui exclut l'imminence ! (En utilisant la même « logique », vous pourriez prouver que vos voisins sont des Martiens — c'est-à-dire, à la condition qu'ils n'aient jamais indiqué qu'ils **ne sont pas** des Martiens.) Peut-être aurez-vous peine à croire que des leaders chrétiens, par ailleurs respectés, aient recours à ce genre de procédé argumentaire. Si c'est le cas, nous vous invitons à prendre soigneusement note des commentaires de Walvoord concernant le passage de Jean 14:1-3 : « La perspective d'être enlevés au ciel à l'Avènement du Christ **n'est pas déterminée par la description de signes ou événements quelconques préalables**. Ici, comme dans d'autres passages traitant de l'Avènement imminent du Christ pour l'Église, l'espérance est présentée comme un espoir imminent. »[4]

Mentionnons que LaHaye déclare qu'il y a encore d'autres passages enseignant que nous devons espérer le Seigneur à tout moment. Ce sont :

« *Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra* » (Matthieu 24:42).

« *Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Fils de l'homme viendra* » (Matthieu 25:13).

« *C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts ; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* » (Matthieu 24:44).

Bien que ces versets disent que le Seigneur peut venir à tout moment, ils ne sous-entendent pas que le Seigneur ait enseigné l'imminence. En fait, Walvoord nie carrément que ce soit des passages sur l'imminence. Pourquoi ? Parce qu'ils sont tous reliés à des séries de signes qui arrivent **durant les tribulations**. Et, à ce moment-là, tous les signes prophétisés auront été accomplis. En conséquence, et par définition, on peut difficilement les employer dans le but de suggérer un avènement qui doit survenir **avant** les signes prophétisés.

2. **Passages qui « contribuent » au concept de l'imminence**. À la décharge de Walvoord, il se montre généralement plus mesuré dans ses déclarations en ce qui regarde ce qu'enseigne la Bible que LaHaye. Par exemple, il ne déclare jamais qu'il

y a des passages du Nouveau Testament qui enseignent l'imminence. Il propose plutôt des passages qui, selon ses propres mots, « contribuent au concept d'imminence ».[5] Parmi eux, il y a Jean 14:1-3, 1 Thessaloniens 4 et 5 et 1 Jean 3:1-3. Nous allons examiner les arguments associés à chacun de ces passages.

### **Jean 14:1-3**

Nous avons déjà vu comment ce passage est employé pour promouvoir l'imminence : en évoquant son silence. Mais ce n'est pas la seule tactique qu'utilisent les pré-tribbeurs. LaHaye y va de sa propre initiative pour attribuer l'imminence à ce passage. Il écrit : « La promesse que notre Seigneur puisse apparaître à tout moment pour amener Son Église à la maison de Son Père fut livrée par notre Seigneur Lui-même (voir Jean 14:1-3). »[6] Plus loin, il ajoute : « Depuis que notre Seigneur a promis aux premiers chrétiens qu'Il retournerait à la maison de Son Père pour leur préparer une place en disant : *“Je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi,”* les croyants se sont attendus à être transformés (enlevés) plutôt que de voir la mort. »[7]

Maintenant, étudions ces commentaires pour voir s'ils sont justifiés. Environ vingt-cinq ans après que le Seigneur eut prononcé les paroles enregistrées dans Jean 14, l'apôtre Paul a écrit une lettre à l'Église de Corinthe. Dans cette lettre, et sous l'inspiration du Saint-Esprit, Paul révéla le mystère de l'enlèvement de l'Église. « *Voici, je vous dis un mystère : nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous transmués ;* <sup>52</sup>*En un moment, et en un clin d'oeil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmués* » (1 Corinthiens 15:51-52). Un mystère, d'après le *Dictionnaire Vine d'Interprétation des Paroles du Nouveau Testament*, est une vérité antérieurement retenue par Dieu, mais maintenant connu par révélation divine. Ainsi, à en croire Paul, ce mystère — le fait que certains croyants ne mourront pas — n'avait jamais été révélé auparavant ! Cela signifie que Jésus n'avait certainement pas promis un enlèvement à tout moment (imminence) vingt-cinq ans plus tôt, dans le passage de Jean 14. Par le fait même, et parce que ce mystère n'avait pas encore été révélé, les disciples auraient pu difficilement anticiper l'enlèvement au lieu de la mort, comme le proclame pourtant LaHaye.

## 1 Thessaloniens 4 et 5

La deuxième section des Écritures que Walvoord présente en faveur de l'imminence, c'est 1 Thessaloniens, les chapitres 4 et 5. Toutefois, il ne se réfère qu'à un seul verset. « *C'est pourquoi consolez-vous les uns les autres par ces paroles* » (4:18). Walvoord ne dit pas de quelle manière ce passage contribue au concept de l'imminence. Il prétend simplement que l'enlèvement a été enseigné comme étant une espérance imminente. Or, LaHaye n'est pas aussi réticent. À partir de cette phrase, il développe un argument appelé du « réconfort » en faveur de l'imminence. Selon ses propres dires : « L'aspect espérance et réconfort de l'Enlèvement exige que nous échappions aux tribulations en étant enlevés de ce monde avant que ne débute la colère de Dieu. »[8]

Il est clair que l'on extrapole beaucoup de choses à partir de la simple exhortation à se « *consoler les uns les autres par ces paroles* ». Examinons-en ensemble la validité. Tout d'abord, pourquoi cette Église avait-elle tout particulièrement besoin d'être réconfortée ? D'après l'écrivain pré-trib bien connu, Charles Ryrie : « La question spécifique qui les troublait était : est-ce que la mort du croyant survenant **avant** que ne vienne le Seigneur faisait en sorte qu'il perdait tout espoir de prendre part au glorieux règne de Christ ? La réponse de Paul est l'affirmation rassurante que les morts seront ressuscités et feront partie du Royaume. »[9] Jusqu'ici, ça va. Mais comment LaHaye fait-il pour que, non seulement l'enlèvement s'étende à la résurrection de ceux qui sont morts en Christ, mais que cela **exige** aussi que l'Église soit enlevée avant les tribulations ? Voici son raisonnement : Dieu a révélé l'enlèvement dans le but de réconforter l'Église de Thessalonique ; cela voudrait donc dire que l'enlèvement est une doctrine de réconfort ; évidemment, ce ne serait pas un réconfort que de passer au travers des tribulations ; il s'en suit donc que l'Église sera enlevée avant les tribulations.

Ça, mes chers amis, c'est une des plus stupéfiantes applications de **faussetés par division** que vous verrez jamais ! (Le fait que l'enlèvement soit présenté une fois comme une consolation ne signifie pas qu'il s'agisse à chaque fois d'une **doctrine** de réconfort.) Pour illustrer l'erreur de ce raisonnement, nous pourrions tout aussi bien conclure que la nature de réconfort de l'enlèvement exigeait qu'il arrive avant un 30 avril, parce que l'idée de payer l'impôt sur le revenu n'est pas réconfortant pour les

membres de l'Église.

### **1 Jean 3:1-3**

Le troisième passage supposé contribuer à l'imminence est 1 Jean 3:1-3. « Voyez quelle charité le Père a eue pour nous, que nous soyons appelés les enfants de Dieu ; mais le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu. <sup>2</sup>Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore manifesté ; or nous savons que lorsque le fils de Dieu sera apparu, nous lui serons semblables ; car nous le verrons tel qu'il est. <sup>3</sup>Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie, comme lui aussi est pur. »

Vous me direz : « Comment ce passage contribue-t-il à l'imminence ? » De toute évidence, ces versets ne présentent aucune preuve que l'Avènement du Seigneur surviendra sans qu'il y ait de signes précurseurs. Néanmoins, Walvoord suggère que la présence du mot *espérance* équivaut à un argument en faveur de l'imminence. « L'espérance de voir Christ tel qu'Il est et de devenir comme Lui est une espérance purificatrice. »[10] Pas besoin de vous dire que Walvoord n'essaie même pas d'étayer cette nouvelle déclaration à moyen des Écritures. Cependant, il présente une analogie avec une maîtresse de maison. « Les maîtresses de maison entreprennent des préparatifs spéciaux lorsque des invités sont attendus incessamment, alors que la tendance serait plutôt à l'insouciance si l'arrivée des visiteurs était encore fort éloignée. » À partir de cette observation, il conclut : « L'enseignement de l'Avènement du Seigneur est toujours présenté comme un événement imminent qui devrait occuper en grande partie les pensées et la vie des chrétiens. »[11] Il est incroyable que ce soit ce genre de « preuve » qui conduise Walvoord à sous-entendre que 1 Jean 3:1-3 contribue au concept de l'imminence ! Pour bien saisir la sottise de cette logique, nous n'aurons besoin que de visualiser l'argument formel :

**Proposition majeure :** *Les croyants devraient se soucier de l'Avènement du Seigneur pour Son Église (l'enlèvement).*

**Proposition mineure :** *Si un événement est imminent, les croyants s'en soucient davantage.*

**Conclusion :** *L'Avènement du Seigneur pour Son Église est toujours présenté comme événement imminent.*

Croyez-le ou non, mais les trois passages cités plus haut ainsi que leurs arguments correspondants représentent le plus fort des arguments « bibliques » en faveur de cette doctrine. Pas étonnant que Walvoord éprouve tant de difficultés à dire que ces passages enseignent vraiment l'imminence.

### **La nécessité de l'imminence**

Dans la Raison #7, LaHaye suggère aussi que l'Église deviendrait « charnelle et spirituellement morte » si ce n'était de son sentiment d'anticipation couplé à l'imminence de l'enlèvement. En d'autres termes, il raisonne que le retour du Seigneur est imminent pour la simple raison que, d'après son opinion, l'imminence est nécessaire au bien-être de l'Église.

1. Comme il l'a mentionné dans son analogie avec une maîtresse de maison, Walvoord sous-entend que l'imminence aide à parfaire la purification. « *Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie lui-même, comme lui est pure* » (1 Jean 3:3). Il poursuit plus loin son raisonnement en disant que : « l'espérance n'est réaliste qu'en fonction de l'imminence ». Encore là, LaHaye va plus loin que l'érudit Walvoord. Non content de la proposition que l'imminence soit une aide à la purification, LaHaye affirme qu'elle est indispensable ! Voici sa description d'une vie sans l'imminence : « Au sens spirituel, je n'irais peut-être pas jusqu'à dire que je dormirais profondément, mais je m'offrirais certainement quelques défaillances, quelques petits sommes. » Il continue ainsi : « Notre Seigneur et Ses apôtres enseignèrent l'imminence aux premiers chrétiens et à nous afin de contrer les tentatives du système du monde et de Satan lui-même. »[12]

Avant d'accepter la proposition de LaHaye, posons-nous la question évidente : est-ce **vrai** ? Est-ce que l'imminence serait, en fait, la cheville ouvrière sur laquelle repose la sainteté ? (Vous admettez que ce serait toute une réalisation pour une doctrine qui n'est même jamais mentionnée dans les Écritures.) En révisant le compte-rendu biblique, nous nous apercevons que la sainteté résulte d'un bon nombre de facteurs. Par exemple, dans 2 Corinthiens 6:18, on nous recommande d'être saints à cause de

notre relation avec le Père. « *Et je vous serai pour père, et vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur Tout-puissant.* <sup>7:1</sup> *Or donc mes bien-aimés, puisque nous avons de telles promesses, nettoignons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit perfectionnant la sanctification en la crainte de Dieu.* » Et dans 1 Pierre 2:1-3, nous apprenons que « *Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est bon,* » nous devons donc renoncer à « *toute malice, et de toute fraude, de dissimulations, d'envies et de toutes médisances.* » Ce que nous ne voyons pas, cependant, c'est une **quelconque** indication que la sanctification provienne de la croyance en l'imminence.

Quelle est alors la véritable impulsion nous poussant à purifier nos âmes ? Est-ce la *possibilité* que nous soyons enlevés aujourd'hui, comme le suggère LaHaye ? Ou est-ce la **certitude** que nous Le verrons un jour ? Nous pensons que c'est cette dernière affirmation. Parce que le Messie a été ressuscité des morts, nous savons que nous nous présenterons devant Lui un jour. C'est à cause de cette vérité que nous purifions nos âmes, et non pas à cause de la croyance en une imminence de l'événement. Mais, à dire vrai, que l'imminence aide à la sanctification n'a, en réalité, aucun rapport. Car, même si la sanctification s'accroissait de façon exponentielle à cause de la croyance, cela ne ferait pas pour autant en sorte que la Bible enseignât l'imminence.

2. Comme argument final en faveur de l'imminence, LaHaye déclare qu'elle a été le facteur déterminant derrière toutes les périodes productives de l'histoire de l'Église. « Il est malheureux d'avoir à souligner contre l'Église qu'en vingt siècles d'histoire, elle n'a mis l'accent sur l'imminence que pendant cinq siècles. Mais ceux-ci ont été les plus consacrés, l'Église y ayant gagné des âmes, développé l'esprit missionnaire en des jours spirituellement productifs. »[13] C'est une déclaration téméraire et radicale. Avant de l'accepter d'après les apparences, nous devons nous poser certaines questions. Par exemple, quel a été le fondement pour déterminer la productivité de l'Église ? Qui a décidé que l'imminence fut le facteur prédominant de ces cinq siècles de productivité ? D'autres points auraient-ils pu contribuer aussi, comme la persécution, les changements dans le gouvernement de l'Église, la Réforme, ou même le mouvement souverain de Dieu ? Bref, ça ressemble drôlement à une technique d'argumentation qu'on appelle **généralisation sommaire**. Or, même si cette généralisation avait quelque mérite, elle ne prouverait toujours pas

que la Bible enseigne l'imminence.

## La cause du Nouveau Testament contre l'imminence

Dès maintenant, il devrait nous apparaître clairement que les Écritures ne parlent **JAMAIS** d'un enlèvement en tant qu'événement imminent et dépourvu de signes précurseurs, à moins, bien entendu, d'employer la fausseté d'un argument basé sur le silence. Mais les problèmes de l'imminence ne s'arrêtent pas là. Ce qui la menace davantage, c'est le fait que de nombreuses Écritures semblent contredire la « doctrine ». Ces textes problématiques impliquent, soit une vaste période de temps, soit certains événements prophétisés qui doivent apparaître **avant** le retour du Seigneur. Voici six de ces textes :

1. La promesse du Seigneur faite à Pierre que celui-ci mourrait à un âge avancé : *« En vérité, en vérité je te dis, quand tu étais plus jeune tu te ceignais, et tu allais où tu voulais ; **mais quand tu seras vieux**, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas. <sup>19</sup>Or il dit cela pour marquer de quelle mort il devait glorifier Dieu ; et quand il eut dit ces choses, il lui dit : suis-moi »* (Jean 21:18-19). Nous voyons ici un problème énorme pour l'imminence. Si l'enlèvement avait été présenté comme imminent, tel que le soutiennent les pré-tribbeurs, cela veut dire qu'il aurait pu survenir n'importe quand à partir du jour de la Pentecôte jusqu'à nos jours. Or, le Seigneur Lui-même a prophétisé que Pierre mourrait vieux. Cette prophétie contredit carrément la doctrine pré-trib de l'imminence en deux points vitaux :

— *Que l'enlèvement puisse arriver à tout moment.* Un certain nombre d'années devaient s'écouler avant que Pierre devienne vieux et meure. Cela veut dire qu'au moins durant ces années intermédiaires, l'enlèvement n'aurait pu avoir lieu.

— *Que l'enlèvement n'ait aucun signe avant-coureur.* En se fondant sur la prophétie du Seigneur, il était impossible à l'enlèvement d'arriver avant au moins un événement futur : la mort de Pierre ! Ce qui veut évidemment dire que le Seigneur n'enseigna pas l'imminence.

Il est à mentionner que Walvoord n'essaie pas de contester les dommages que cette prophétie fait à l'imminence. Il tente seulement d'en émousser les effets en

suggérant que l'Église primitive n'était probablement pas au courant de la prophétie. Il écrit : « La prophétie, telle qu'enregistrée dans Jean 21, ne fut probablement répandue dans l'Église que bien après sa mort, de toute manière, et ne constitue donc pas un obstacle à la croyance de l'imminence du retour du Seigneur pour la grande majorité des chrétiens. »[14] Maintenant, à savoir comment il est parvenu à cette conclusion, Walvoord ne souffle mot. Sans preuve concrète que l'Église était ignorante de la prophétie, nous devons présumer que Walvoord arrive à sa conclusion de manière identique à ce qu'il fait avec ses autres affirmations : par pétition de principe (en assumant d'avance que ce qu'il tente de prouver est vrai).

**Proposition majeure (présumée) :** *L'Église croyait en l'imminence.*

**Proposition mineure :** *La prophétie du Seigneur disant que Pierre mourrait vieillard entre en conflit avec l'imminence.*

**Conclusion :** *L'Église primitive ne devait pas connaître la prophétie.*

Puisque la proposition majeure ne peut pas être prouvée, il appert que le fondement de la réfutation de Walvoord — i.e., la déclaration de l'ignorance de l'Église primitive — provient encore une fois d'une logique fallacieuse. Qui plus est, l'hypothèse entière s'effondre face au gros bon sens. Les hommes ayant apporté la majorité de l'enseignement à l'Église, ce sont les apôtres eux-mêmes. Étant présents lorsque Jésus-Christ prononça Ses paroles à l'endroit de Pierre, il n'était pas possible qu'ils en fussent ignorants. Et il n'y a tout simplement aucune raison de penser qu'ils conspirèrent pour maintenir cachée à l'Église cette information particulière.

2. Les Paraboles qui sous-entendent un long intervalle de temps avant le retour du Seigneur. (Voir Matthieu 25:14-30, la parabole des talents ; Luc 19:11-27, la parabole des mines.) Ces passages soutiennent le contraire d'un enlèvement à *tout moment*.

3. Des passages variés qui impliquent que le programme de la présente époque s'étendrait sur une vaste période. Ces textes sous-entendent une longue durée de temps avant le retour du Seigneur. Encore ici, ce qui cause problème, c'est qu'un

long délai est incompatible avec l'enseignement d'un enlèvement à *tout moment*.  
Voici les textes :

- La parabole du semeur et des terrains, le grain semé dans la bonne terre donnera en retour trente, soixante, cent fois son fruit. Cela sous-entend que ça n'arrivera pas du jour au lendemain.
- Le Royaume comparé à un grain de sénevé. Bien que minuscule au départ, il grandira, ce qui implique le passage du temps.  
Le Royaume comparé au levain. Quoique tout d'abord insignifiant, avec le temps, il s'infiltrera partout.  
Le bon grain et l'ivraie, ainsi que le filet. Il faudra du temps à la croissance du bon grain et du bon poisson.
- Matthieu 28:19-20 : la Grande Mission. C'est la commande de faire des disciples de toutes les nations. Notons que cela n'a pas été pleinement accompli après un laps de temps de près de 20 siècles.

4. Les vastes plans missionnaires de Paul, et la connaissance qu'il avait de sa mort prochaine. Comme dans la prophétie concernant Pierre, nous voyons la nécessité d'un passage du temps et un événement futur prophétisé — la mort de Paul — avant que l'enlèvement puisse arriver.

5. La prophétie de la destruction de Jérusalem, précédant le retour du Seigneur. (Voir Luc 21:20-24.)

6. Les signes spécifiques de l'Avènement du Seigneur donnés dans le Discours du Mont des Oliviers (Voir Matthieu 24:1 à 25:30.)

### **La réaction pré-trib face aux textes problématiques**

Considérant ce qui est en jeu — la viabilité de l'enlèvement pré-tribulationiste — les pré-tribbeurs trouvent fort peu à rétorquer contre ces textes problématiques. Walvoord dit simplement que « la plupart des difficultés soulevées par les post-tribulationistes se dissipent après examen. » Pourtant, ses maigres commentaires sur ces textes sont bien loin de constituer un examen. Sur la question du Seigneur prophétisant la mort de Pierre, Walvoord observe : « Pierre était dans la fleur de l'âge au moment de la prophétie de Jean 21:18-19. » En ce qui regarde les paraboles

impliquant une longue période de temps avant le retour du Seigneur, il n'avait que ceci à dire : « La longue période illustrée par les paraboles pourrait certainement cadrer dans la doctrine de l'imminence. Une longue période, pour un voyage, peut n'occuper que quelques années, selon ce que pouvaient déterminer les chrétiens du premier siècle. »[15] ce qui est évident pour tous, c'est que ces pauvres observations ne font rien pour « dissiper » les difficultés créées par ces textes problématiques. En réalité, que Pierre ait été dans la fleur de l'âge n'a pas grand rapport ; que le Seigneur n'ait été parti que pour quelques années est aussi sans rapport. Ce qui compte, c'est que les Écritures démontrent que, pour un certain temps du moins, un enlèvement imminent relevait de l'impossibilité la plus complète.

Le meilleur indice de la force de ces textes à problèmes réside sans aucun doute dans le fait que Walvoord a choisi de ne pas les confronter directement. À la place, il tente de les rendre diffus en nous réaffirmant que « la plupart des obstacles surgissant au premier siècle devant un Avènement à tout moment du Seigneur n'existent plus. »[16] Puis, il sort de son sac deux défenses indirectes (et très créatives) en faveur de l'imminence.

### **Le hareng saur**

Dans la première de ses défenses, Walvoord tente de faire dévier notre attention de ces textes problématiques en introduisant une question par la latérale. On connaît cette tactique sous l'appellation de **hareng saur**. Ici, Walvoord installe une nouvelle (et tout à fait dangereuse) ligne de pensée. D'une façon incroyable, il suggère que la cause de l'imminence devrait tourner autour de ce que les croyants du premier siècle pensaient de la doctrine ! Il écrit : « La question est de savoir si les chrétiens du premier siècle croyaient et enseignaient le retour imminent de Christ en ce sens qu'Il pouvait survenir à tout moment. »[17] Que Walvoord s'essaie à ce genre particulier d'argument est pour ainsi dire inexplicable. Nous disons cela parce que, antérieurement dans le même livre, il vient à la conclusion qu'il est impossible de dire ce que les premiers chrétiens croyaient de l'imminence ! Concernant les premiers écrits des chrétiens à ce sujet, Walvoord déclare : « Il arrivait fréquemment que les écrivains mêmes qui semblaient sous-entendre l'imminence détaillaient plus tard des événements devant précéder l'Enlèvement et le Second Avènement du Christ. Au mieux, la situation est confuse. »[18] Mais malgré cette

observation, Walvoord choisit d'ignorer les implications de la prophétie du Seigneur à l'endroit de Pierre (à propos de laquelle il n'y a aucune confusion), et il suppose plutôt que les chrétiens du premier siècle croyaient et enseignaient la doctrine de l'imminence — conclusion de laquelle il a déjà admis qu'elle ne peut être certaine !

Il est clair que cet « hareng saur » doit être ignoré. Il est grotesque de prétendre que ce que les premiers chrétiens pensaient et enseignaient à propos de l'imminence devait être le facteur déterminant. Tout ce qui compte, c'est ce que disent les Écritures. Et sur ce point, les textes problématiques vont fortement à l'encontre de cette doctrine.

### **Voici l'imminence-légère**

La seconde manœuvre utilisée par Walvoord est plus ingénieuse. Bien que ce dernier admette qu'il y a des textes qui soulèvent des difficultés contre la doctrine de l'imminence, il déclare : « La plupart des obstacles surgissant au premier siècle devant un Avènement à tout moment du Seigneur n'existent plus. Une longue période s'est écoulée ; Pierre et Paul sont retournés au Seigneur ; seuls les signes spécifiques de Matthieu 24 à 25 restent à accomplir. »[19]

Cet argument est une véritable coquille vide théologique. Sans préavis, Walvoord retire le concept de l'imminence qu'il avait, jusqu'ici, laborieusement défendu. Puis il le remplace subrepticement par une **nouvelle** proposition. Maintenant, il cherche à établir qu'à un certain moment indéterminé, le retour du Seigneur **devint** (ou peut-être *deviendra*) imminent ! Grâce à une simple petite analyse, il apparaît que les deux propositions sont aussi différentes que le jour et la nuit. Dans le but de dissimuler ce flagrant manque de considération, cependant, la nouvelle version est encore appelée « imminence ». (Pour éviter la confusion, nous allons nommer ce nouveau modèle « imminence-légère »). Lorsque Walvoord prétend que les difficultés d'un retour imminent ont été résolus, soit par le passage du temps, soit par les événements, il écarte allègrement les points mêmes qui définissaient l'imminence ! De plus, la nouvelle mouture doctrinale qu'il refile à sa place est un pur non-sens. Cela s'avère aussi vide que de dire : *Lorsque tous les signes nécessaires auront été accomplis, aucun autre signe ne sera exigé*. Nous serons d'accord pour dire que si c'est tout ce qui reste de la doctrine de l'imminence, le

concept est rendu sans valeur.

En passant, quand les enseignants pré-tribs parlent d'imminence, plus souvent qu'autrement, c'est de ce dernier concept *léger* dont ils parlent. Ça peut être démontré dans leurs enseignements sur les « signes des temps ». Walvoord écrit : « Tous les domaines de la prophétie se combinent en un témoignage unifié pour montrer que l'histoire prépare notre génération pour les temps de la fin. Dans chacune des sphères de la prophétie, on peut compiler une liste de contrôle chronologique des événements prophétiques importants. Dans chaque liste touchant l'Église, les nations ou Israël, les événements de l'histoire indiquent clairement que le monde se tient prêt en vue de l'enlèvement de l'Église... »[20] Autrement dit, Walvoord sous-entend qu'assez de signes sont maintenant accomplis pour que, peut-être à ce moment-ci, l'enlèvement puisse être considéré imminent ! Une telle pratique bat sans aucun doute en brèche la définition originale de l'imminence.

Peut-être vous demanderez-vous pourquoi les pré-tribbeurs accordent autant d'importance à une doctrine aussi absurde que celle de l'imminence-légère ? La réponse est simple. Très peu sont au courant que la définition a changé ; donc, les enseignants pré-tribs bénéficient maintenant du meilleur de deux mondes : les signes et l'imminence. Avec l'imminence-légère, ces deux concepts ne s'excluent plus mutuellement, permettant ainsi aux pré-tribbeurs de perpétuer leur pratique à long terme qui consiste à observer les signes s'accomplir les uns après les autres, tout en maintenant que l'enlèvement est (ou plutôt, sera bientôt) imminent.

## **Conclusion**

Nous sommes de tout cœur avec Walvoord quand il insinue que, sans l'imminence, il reste peu d'espoir d'un enlèvement pré-trib. Car c'est leur meilleure chance de prouver qu'il y a deux futurs Avènements au lieu d'un seul. Malheureusement pour les pré-tribulationnistes, il appert que l'imminence ne peut pas être établie en tant que doctrine biblique valide. Ne bénéficiant d'aucun appui direct des Écritures, ce qui leur reste comme ressource, c'est de bâtir une cause **indirecte** en faveur de la doctrine de l'imminence. Toutefois, il est clair que la tentative échoue, puisque tous les arguments se fondent sur une logique fallacieuse. Qui plus est, le gros bon sens nous dicte que le Seigneur ne transmettrait jamais une doctrine importante de telle

façon qu'il nous faudrait la déduire au moyen d'une argumentation basée sur ce que **ne dit pas** la Bible.

En outre, on ne peut « trouver d'explications convaincantes » aux textes dits problématiques, ce qui vient brouiller complètement les Écritures avec le concept de l'imminence. En dernière analyse, la Raison #7 ne peut être considérée comme un argument valide en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste. Dès lors, elle doit être sommairement rejetée.

---

[1] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[2] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 222.

[3] *Ibidem*, p. 222.

[4] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[5] *Ibidem*, p. 70.

[6] Tim LaHaye, ***No Fear the Storm***, p. 14.

[7] *Ibidem*, p. 24.

[8] *Ibidem*, p. 62.

[9] Charles Ryrie, ***Ryrie Study Bible***, p. 1808.

[10] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[11] *Ibidem*, p. 75.

[12] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 65.

[13] *Ibidem*, p. 66.

[14] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 166.

[15] *Ibidem*, p. 167.

[16] *Ibidem*, p. 166.

[17] *Ibidem*, p. 166.

[18] *Ibidem*, p. 52.

[19] *Ibidem*, p. 166.

[20] John Walvoord, *Armageddon*, pp. 199-200.

---

# **D.076 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 6**

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies* du site Internet :

<http://members.cox.net/l Simmons5/uptf6.htm>

**Traduction de Roch Richer**

## **CHAPITRE SIX**

### **Délivrés de la colère**

Mettre des mots dans la bouche de Dieu en Lui attribuant ce qu'Il n'a pas dit est chose sérieuse. Peu avant la destruction de Jérusalem par les Babyloniens, le prophète Ézéchiël eut l'occasion d'apprendre jusqu'à quel point le Seigneur méprisait cette pratique. Il semble que certains prophètes se soient présentés faussement comme porteurs de messages de la part de Dieu. Ils méconduisaient le

peuple de Jérusalem en disant : « *Paix ! quand il n'y a pas de paix* » (Ézéchiél 13:10). Concernant ces prophètes, le Seigneur déclara à Ézéchiél : « *Ils ont eu des visions de vanité, et des divinations de mensonge, en disant : l'Éternel a dit ; et toutefois l'Éternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie* » (Ézéchiél 13:6).

Cela ressemble étrangement à plusieurs déclarations pré-tribs d'aujourd'hui. Par exemple, eux aussi ont la prétention de porter un message de la part du Seigneur à Son peuple — dans ce cas-ci, une supposée promesse venant des Écritures « que l'Église de Jésus-Christ ne passera pas au travers de la période des tribulations. »[1] Pourtant, il n'y a de telles promesses nulle part dans la Bible. (S'il y en avait une, nous n'aurions pas cette discussion.) Donc, que faire de cette « promesse » que l'Église ne traversera pas les tribulations ? Peut-on légitimement la déduire des Écritures, ou est-ce une version moderne des « visions trompeuses et autres oracles menteurs » ? Nous allons répondre à cette question en examinant le prochain argument pré-trib majeur.

## **Raison #6 d'être pré-tribulationiste**

« C'est le seul point de vue qui prenne Dieu au mot et proclame littéralement Sa promesse de nous sauver de la colère à venir. »[2]

Dans les écrits pré-tribs, nous trouvons trois variations d'un même argument. Dans chacun, on présente un événement dont nous savons que l'Église ne fera pas l'expérience. Cela comprend la Colère, le Jour du Seigneur et l'Heure de la tentation. L'on soutient que chacun est synonyme des « sept ans de la tribulation ». La conclusion logique, c'est évidemment que l'Église doit être enlevée avant les tribulations. Mais reste à prouver que ces événements sont réellement synonymes des tribulations.

### **GARDÉS DE LA COLÈRE**

Tout le monde tombe d'accord sur le fait que l'Église ne vivra pas la Colère de Dieu. « *Car Dieu ne nous a point destinés à la colère, mais à la possession du salut par notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Thessaloniens 5:9). Cependant, il y a beaucoup de disputes quant au moment où cette Colère débutera. Les pré-tribbeurs présument

que cette Colère de Dieu commencera au début des « sept ans » de tribulations. Et, puisque nous ne sommes pas destinés à la Colère, il s'en suit que l'Église sera enlevée avant que ne débutent les tribulations. Voici l'argument formel :

**Proposition majeure :** *L'Église sera délivrée de la Colère de Dieu.*

**Proposition mineure :** *La Colère de Dieu est synonyme de la période de sept ans des tribulations.*

**Conclusion :** *L'enlèvement doit arriver avant les sept ans de tribulations.*

Vous ne serez pas étonnés de constater que cet argument est basé sur une fausseté de logique, i.e., il élude la question à savoir si la Colère de Dieu est synonyme des tribulations. À dire vrai, la Bible ne fait jamais équivaloir la Colère de Dieu à la période des tribulations. (C'est pourquoi elle n'indique jamais que les tribulations dureront sept ans.) En fait, le cas est plutôt probant que la Colère débutera après le retour de Christ qui, lui, surviendra à la clôture des tribulations.

[Voyez notre article ***Le Jour du Seigneur*** afin de bien situer cette suite d'événements.]

Dans le livre de l'Apocalypse, nous trouvons le récit le plus détaillé de la période de la fin des temps. Les pré-tribbeurs présument que les chapitres 6 à 18 couvrent leur période de sept ans. Ils le supposent même si le mot *colère* n'est pas utilisé avant la fin du chapitre 6, après les événements du sixième sceau. « *Et je regardai quand il eut ouvert le sixième sceau, et voici, il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac fait de poil, et la lune devint toute comme du sang* » (Apocalypse 6:12). Voyant cela, les hommes dirent aux montagnes et aux rochers : « *Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de devant la colère de l'Agneau ;*<sup>17</sup> *Car la grande journée de sa colère est venue ; et qui est-ce qui pourra subsister ?* » (vs 16-17). De plus, vous devez réaliser que, même là, la Colère est encore à venir ! Selon Luc, après les signes du soleil, de la lune et des étoiles (événements du sixième sceau), « *les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui **surviendront** dans le monde ; car les puissances des cieux **seront** ébranlées* » (Luc 21:26).

Néanmoins, les pré-tribbeurs persistent à dire que la Colère arrive au premier sceau. Comme soutien, ils soulignent l'expression « *le grand jour de sa colère est venu* » qui est conjugué en temps aoriste[3] (temps indéterminé). Cela, disent-ils, signifie que la Colère était un événement du passé « complété une fois pour toutes ». (Aucun doute, cette Colère est avancée au début des tribulations — autrement, elle ne pourrait être synonyme des tribulations.) Il est intéressant de voir que, lorsque les pré-tribbeurs en viennent au même usage aoriste dans Apocalypse 19:7, ils chantent un air différent. Là, nous lisons « *les noces de l'Agneau sont venues...* » Ils disent de ce verset : « La forme aoriste ne peut être permise pour reculer le mariage lui-même dans le passé. »[4] On dit plutôt que le mariage est un événement **futur** imminent. L'air différent est compréhensible, car si jamais le mariage était considéré comme un événement complet du passé, un autre argument en faveur d'un enlèvement pré-trib mordrait la poussière (la réclamation de l'exigence d'un intervalle entre deux Avènements).

Donc, ayant établi que la Colère n'est pas mentionnée en conjoncture avec les sceaux brisés du chapitre 6, nous nous tournons vers les jugements des trompettes des chapitres 8 et 9. À la consternation des pré-tribbeurs, elle n'y est pas mentionnée davantage. À vrai dire, toute mention de la Colère se limite à la période des sept coupes du jugement. « *Puis je vis au ciel un autre signe, grand et admirable, savoir sept Anges qui avaient les sept dernières plaies ; **car c'est par elles que la colère de Dieu est consommée*** » (Apocalypse 15:1). Et encore, « *Alors j'ouïs du Temple une voix éclatante, qui disait aux sept Anges : allez, et versez sur la terre **les fioles de la colère de Dieu*** » (Apocalypse 16:1).

D'après le livre de l'Apocalypse, il n'y a apparemment aucune justification à l'hypothèse pré-trib selon laquelle la Colère est synonyme des tribulations. Donc, tout l'argument est erratique. En fait, il serait plus en accord avec la narration biblique de suggérer que l'enlèvement aura lieu juste avant les sept coupes de la Colère — pas sept ans auparavant, comme l'enseignent les pré-tribbeurs.

## **GARDÉS AU JOUR DU SEIGNEUR**

Dans la même veine, les pré-tribbeurs essaient de démontrer que l'Église évite les tribulations parce qu'elle est exemptée du Jour du Seigneur — qu'ils disent **inclure**

les tribulations. D'après Ryrie, le Jour du Seigneur est « une période de temps étendue, commençant avec les tribulations et incluant les événements de la Seconde Venue de Christ ainsi que le Royaume millénaire sur terre. »[5]

Ce qui est intéressant à propos de cette définition, c'est qu'elle nous est offerte par quelqu'un qui déclare adhérer à la méthode « d'interprétation uniformément littérale et véritable » des Écritures.[6] Or, aucun passage concernant le Jour du Seigneur ne suggère, même vaguement, que ce jour soit synonyme, ou bien des tribulations, ou encore du Royaume millénaire. Quelle est donc, alors, la justification pour les inclure ? Touchant le Royaume millénaire, Walvoord fournit la preuve (?) suivante : « Le livre de Sophonie ajoute un autre aspect au Jour du Seigneur. Après avoir révélé en détail les jugements qui auront lieu à cette époque-là, la prophétie décrit les bénédictions qui suivront. » (Note : les jugements se trouvent dans 1:7-18). Il poursuit en citant les bénédictions qui se trouvent au chapitre 3, versets 14-17. De cela, il conclut : « La vérité significative révélée ici, c'est que le Jour du Seigneur, qui inflige d'abord de terribles jugements, se termine par une longue période de bénédictions sur Israël, et cela s'accomplit dans le Royaume millénaire. »[7] Autrement dit, Walvoord réunit le Royaume millénaire et le Jour du Seigneur dans un même bloc juste parce que le compte-rendu de l'un se trouve deux chapitres après le récit de l'autre. Dès à présent, la fausseté d'un tel raisonnement devrait être évidente. C'est un *non sequitur*. Bien que les bénédictions soient prophétisées pour arriver après les jugements, on ne peut en déduire qu'elles **font partie** de ces jugements.

Mais il s'agit de la première partie de la définition constituant notre souci principal. Ce que nous voulons savoir, c'est si les Écritures disent que le Jour du Seigneur commence avec les tribulations. Pour y répondre, allons faire un tour dans certains passages qui décrivent le Jour du Seigneur et, partant de ces références, elles nous amèneront à certaines observations à propos de l'événement.

1. **C'est un jour de destruction.** Écrits d'Ésaïe : « *Gémissez, car la journée de l'Éternel est proche ; elle vient comme un ravage fait par le Tout-Puissant* » (Ésaïe 13:6). Et du Nouveau Testament : « *Or le jour du Seigneur viendra comme le larron dans la nuit, et en ce jour-là les cieux passeront avec un bruit sifflant de tempête, et les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et la terre, et toutes les oeuvres qui*

sont en elle, brûleront entièrement » (2 Pierre 3:10).

2. **C'est un jour de colère.** Sophonie a écrit : « Cette journée-là est une journée de fureur, une journée de détresse et d'angoisse, une journée de bruit éclatant et effrayant, une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuées et de brouillards » (Sophonie 1:15).

3. **C'est un jour de jugement.** Ésaïe a écrit : « Voici, la journée de l'Éternel vient, elle est cruelle, elle n'est que fureur et ardeur de colère, pour réduire le pays en désolation, et il en exterminera les pécheurs » (Ésaïe 13:9). Et dans le livre d'Abdias : « Car la journée de l'Éternel est proche sur toutes les nations ; comme tu as fait, il te sera ainsi fait ; ta récompense retournera sur ta tête » (Abdias 1:15).

4. **Le jugement est lié à la bataille d'Armageddon.** Du livre d'Ézéchiel, nous apprenons que le Jour de l'Éternel implique une bataille en Israël. S'adressant aux faux prophètes, Ézéchiel écrivit : « Vous n'êtes point montés aux brèches, et vous n'avez point refait les cloisons pour la maison d'Israël, afin de vous trouver au combat à la journée de l'Éternel » (Ézéchiel 13:5). Mais c'est de Joël que nous apprenons que cette bataille n'est autre que celle d'Armageddon ! « Car voici, en ces jours-là et en ce temps-là auquel je ferai retourner ceux qui auront été emmenés captifs de Juda et de Jérusalem, <sup>2</sup>J'assemblerai toutes les nations, et les ferai descendre en la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec eux, à cause de mon peuple, et de mon héritage d'Israël, lequel ils ont dispersé parmi les nations, et parce qu'ils ont partagé entre eux mon pays » (Joël 3:1-2). Il poursuit plus loin : « Que les nations se réveillent, et qu'elles montent à la vallée de Josaphat ; car je serai assis là pour juger toutes les nations d'alentour. <sup>13</sup>Mettez la faucille, car la moisson est mûre ; venez, et descendez, car le pressoir est plein : les cuves regorgent, car leur malice est grande. <sup>14</sup>Peuples, peuples, à la vallée de décision ; car la journée de l'Éternel est proche dans la vallée de décision » (vs 12-14).

De toute évidence, il n'y a rien dans ces passages, ni dans aucun autre, d'ailleurs, qui puisse nous amener à croire que le Jour du Seigneur ait le même point de départ que les tribulations (comme il n'y a aucune indication que le Jour du Seigneur dure sept ans et encore moins 1 007 ans). Mais au grand dam des pré-tribbeurs, il y a, en

vérité, des passages qui contredisent cette interprétation. Ces textes révèlent des signes bien définis, à la fois physiques et politiques, qui précèdent le Jour du Seigneur — signes que même les pré-tribbeurs savent devoir arriver **durant les tribulations**.

A. **Signes physiques**. Dans le livre d'Ésaïe, nous lisons ce qui suit à propos du Jour Du Seigneur : « *Même les étoiles des cieux et leurs astres ne feront point luire leur clarté ; le Soleil s'obscurcira quand il se lèvera, et la Lune ne fera point resplendir sa lueur* » (Ésaïe 13:10). Les mêmes signes sont répétés dans le livre de Joël, mais avec, cette fois, certaines informations additionnelles — i.e., leur chronologie. Nous y lisons : « *Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, **avant** que le jour grand et terrible de l'Éternel vienne* » (Joël 2:31).

Ce passage représente un problème énorme pour les pré-tribbeurs. Souvenez-vous-en : selon Joël, les signes prophétisés viennent **avant** le Jour du Seigneur. Si les tribulations coïncidaient avec le Jour du Seigneur, comme l'enseignent les pré-tribulationnistes, il s'en suivrait donc que les signes listés par Joël viendraient aussi avant les tribulations. Mais ce n'est pas le cas ! Les signes des cieux ne surviennent pas avant que les tribulations soient bien entamées : après le bris du sixième sceau. « *Et je regardai quand il eut ouvert le sixième sceau, et voici, il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac fait de poil, et la lune devint toute comme du sang* » (Apocalypse 6:12). Cela signifie que le Jour du Seigneur ne peut survenir que bien après que les tribulations soient commencées.

B. **Signes politiques**. Dans 2 Thessaloniens, nous lisons : « *Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant [avant le Jour de Christ (voir v. 2)], et que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé ; <sup>4</sup>Lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à être assis comme Dieu au Temple de Dieu voulant se faire passer pour un Dieu* » (2:3-4). Dans la doctrine pré-trib, l'Antichrist ne se révèle pas — en s'asseyant dans le temple — avant le **milieu** des tribulations (3½ ans - Antichrist - 3½ ans). Donc, une fois de plus, il appert que les tribulations ne peuvent pas être le point de départ du Jour du Seigneur.

Or, malgré toutes ces prophéties très explicites, ils ne bougent pas de leur position. (Les pré-tribbeurs, semblerait-il, n'ont pas l'intention de se laisser démonter par la lecture véritable des Écritures.) Concernant les versets de 1 et 2 Thessaloniens à propos de ce « Jour », ils ont trouvé comme solution de raffiner la définition du Jour du Seigneur. D'après Walvoord, le problème survient quand l'on assume que le Jour du Seigneur « fait simplement référence à un point précis dans le temps, étant donné qu'une vue d'ensemble des Écritures indique quelque chose de bien différent. »[8] Il poursuit en suggérant qu'il devrait y avoir **trois définitions séparées** du Jour du Seigneur. « Ce sont : **1)** la référence à un Jour du Seigneur se rapportant à n'importe quelle période de temps, passée ou future, lorsque Dieu entre directement en jugement contre le péché de l'homme ; **2)** un Jour du Seigneur dans le sens de certains événements futurs spécifiques constituant un jugement de Dieu ; **3)** le sens le plus large possible du terme, indiquant un temps dans lequel Dieu traite directement une situation humaine, par un jugement et/ou par une bénédiction, s'étendant en conséquence assez largement dans le temps, non seulement pour inclure les jugements précédant le Millénium, mais également les bénédictions du Millénium lui-même. »[9] Ainsi, avec en main trois définitions séparées, il est toujours possible pour les pré-tribbeurs d'en choisir une qui ne contredise pas les Écritures. Walvoord écrit : « Quand nous rencontrons le difficile problème de 1 Thessaloniens 5, la définition la plus large du Jour du Seigneur est indiquée. Ce qui contraste, par exemple, avec 2 Thessaloniens 2, où est illustrée la définition la plus restreinte de la seconde catégorie. »[10] (Nous devons noter que Walvoord admet que cette méthode de classification n'est pas reconnue par tous les pré-tribulationnistes.)

D'un point de vue logique, l'utilisation de la solution de Walvoord de trois définitions ne peut être qualifiée que de pétition de principe. En regard de la troisième définition — unique au pré-tribulationisme — Walvoord ne fournit aucune preuve valide que 1) le Jour du Seigneur commence avec les tribulations ou 2) le Jour du Seigneur englobe le Royaume millénaire.

Leur solution pour manœuvrer avec la prophétie de Joël — les signes célestes arrivent **avant** le Jour du Seigneur — est beaucoup moins créative. Les pré-tribbeurs déclarent simplement que le passage ne veut pas dire ce qu'il dit ! Voici ce qu'avance Walvoord à propos de la prophétie de Joël : « Ce qui est écrit ici ne

signifie pas que le Jour du Seigneur commence après ces merveilleux signes célestes, mais qu'il atteint son point culminant quand le jugement est en cours d'exécution. »[11] Que Walvoord s'efforce de donner sa propre « tournure » à Joël 2:31 est compréhensible. Mais il n'y a aucune raison pour que son interprétation soit acceptée au lieu de la lecture normale du passage.

En nous basant sur les passages mentionnés ci-haut, nous devons conclure que le commencement des tribulations ne coïncide pas avec le Jour du Seigneur. Par conséquent, le Jour du Seigneur ne peut pas être employé comme argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste.

### **GARDÉS DE L'HEURE DE LA TENTATION**

Dans Apocalypse 3:10, nous lisons : « *Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit arriver dans tout le monde, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.* » À nouveau, les pré-tribbeurs trouvent ici un événement qu'ils supposent coïncider avec les tribulations. Et, comme avec la *Colère* et le *Jour du Seigneur*, ils utilisent cette supposition comme argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste. Selon LaHaye, « ce verset enseigne que l'Église fidèle, dont la porte est ouverte, qui ne renie pas Son nom, mais qui pratique de bonnes œuvres, l'évangélisation et les missions, sera gardée en dehors de l'heure de la tentation (la Grande Tribulation) qui va tomber sur le monde entier. » Il poursuit en proclamant : « La garantie d'un enlèvement avant les tribulations pourrait difficilement être plus puissante. »[12] (Walvoord ne doit pas penser que le passage est aussi puissant que cela, car il admet que « ce verset ne peut pas être un support décisif en faveur du pré-tribulationisme... »)[13]

En vérité, cette soi-disant garantie, comme bien d'autres proclamations pré-tribs, doit son existence à une fausseté de logique. Contrairement à la *Colère* et le *Jour du Seigneur*, l'expression « l'heure de la tentation » ne se trouve qu'une seule fois dans les Écritures. Ce qui veut dire que nous devons nous en tenir à ce seul passage pour en connaître la signification. Le fait est que le passage ne suggère rien pour expliquer ce qu'est *l'heure de la tentation*, ni ce que veut dire être gardé de cette *heure*. D'après Leon Morris, « *“je te garderai de [ek] l'heure de la tentation”* peut vouloir dire *“je te garderai de subir la tentation”* comme aussi *“je te garderai au*

travers de la tentation”. Le grec est susceptible des deux significations. »[14] Donc, affirmer que 1) l’heure de la tentation coïncide avec les « sept ans » de tribulations, ou bien que 2) nous serons enlevés de *l’heure*, par opposition à la protection au travers d’elle, ce n’est que pure spéculation. Ce qui, évidemment, fait de tout l’argument sur *l’heure de la tentation* un exercice de pétition de principe.

## Conclusion

Ce n’est qu’au moyen d’une logique fallacieuse que les pré-tribulationistes peuvent proclamer avoir une promesse que l’Église ne passera pas au travers des tribulations. Comme nous l’avons démontré, Dieu n’a jamais fait pareille promesse — pas dans les passages parlant de la Colère, du Jour du Seigneur ou de l’heure de la tentation. Bien mieux, affirmer qu’une telle promesse existe n’est pas loin de l’erreur des faux prophètes du temps d’Ézéchiël, c’est-à-dire, « *Ils ont eu des visions de vanité, et des divinations de mensonge, en disant : l’Eternel a dit ; et toutefois l’Eternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie* » (Ézéchiël 13:6). Tout cela pour dire que la Raison #6 n’ajoute rien à la cause du pré-tribulationisme.

---

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 39.

[2] *Ibidem*, p. 222.

[3] Temps de conjugaison en grec, en sanskrit, etc. exprimant une action en train de se finir, ou de commencer, ou un énoncé général, parfois avec une valeur de passé [Dictionnaire encyclopédique Larousse, éd. 1994].

[4] Marvin Rosenthal, ***The Pre-Wrath Rapture of the Church***, p. 166.

[5] Charles Ryrie, ***Ryrie Study Bible***, p. 1809.

[6] Crenshaw et Gunn, ***Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow***, p. 184.

[7] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 128.

[8] *Ibidem*, p. 214.

[9] *Ibidem*, p. 214.

[10] *Ibidem*, pp. 214-215.

[11] *Ibidem*, p. 218.

[12] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 42.

[13] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 258.

[14] Leon Morris, *The Revelation of St. John*, p. 80.

---

# D.075 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 5

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE CINQ

### La Bienheureuse Espérance

Dans sa lettre à Tite, Paul emploie une expression qui a fait saillie dans le vocabulaire de la prophétie des temps de la fin. Cette expression, c'est « **la bienheureuse espérance** ». Les pré-tribbeurs ont attaché à ces mots une signification visant à soutenir leur vision particulière des prophéties. Ils croient que la « bienheureuse espérance » ne se rapporte à rien d'autre que l'enlèvement pré-tribulationniste. Examinons le texte comme il se doit afin de voir si cette

interprétation est certifiée.

*« Car la grâce de Dieu salutaire à tous les hommes a été manifestée. <sup>12</sup>Nous enseignant qu'en renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous vivons dans ce présent siècle, sobrement, justement et religieusement. <sup>13</sup>En attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu, et notre Sauveur, Jésus-Christ » (Tite 2:11-13).*

Ce que nous voulons tout d'abord savoir, c'est ce qui peut y avoir de si spécial concernant la manifestation du Seigneur pour que Paul la qualifie de « bienheureuse espérance ». Dans la Bible, une espérance n'est pas une attente ou un désir nébuleux. C'est quelque chose de bien spécifique et ça a toujours rapport au salut. *« ...étant revêtus de la cuirasse de la foi, et de la charité, et du casque de **l'espérance du salut** » (1 Thessaloniens 5:8).* Dit simplement, l'espérance biblique est l'attente que toutes les promesses de Dieu concernant notre salut seront accomplies. *« Retenons sans fléchir la profession de notre espérance ; car celui qui a fait la promesse est fidèle » (Hébreux 10:23).*

Les Écritures attachent l'espérance à plusieurs facettes du salut : l'espérance de la vie éternelle, l'espérance en Christ, l'espérance de la gloire et l'espérance de l'évangile en sont tous des exemples. Nous devons réaliser que toutes ces facettes ont quelque chose en commun : elles seront accomplies au moment de la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ. Quand Il apparaîtra dans Sa gloire, ces espérances de salut, et toutes les autres, se réaliseront. Par exemple, c'est à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, que nous serons délivrés de la chair, de Satan et du monde. C'est également à cet instant précis que la mort perdra son pouvoir, car *« il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité » (1 Corinthiens 15:53).* Et finalement, ce jour-là nous serons changés. *« ...nous savons que quand il sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est » (1 Jean 3:2).* C'est pour toutes ces raisons que Sa manifestation glorieuse est appelée une « bienheureuse espérance ». Elle est bienheureuse parce qu'elle constitue l'événement qui conduira à l'accomplissement de toutes nos espérances de salut.

**La « bienheureuse espérance » se rapporte-t-elle à l'enlèvement ?**

Comme nous l'avons mentionné, les pré-tribbeurs ont une autre conception de la bienheureuse espérance, croyant qu'elle se réfère à l'enlèvement. De plus, ils déterminent qu'elle doit avoir lieu avant les tribulations. Sinon, la « bienheureuse espérance » deviendrait une « désolante espérance ».[1]

Le réputé compositeur d'hymnes, Isaac Watts, a écrit un merveilleux bouquin sur la logique. Il y propose la règle suivante : « Dans une conversation ou dans une lecture, appliquez-vous à rechercher le sens véritable ou l'idée distincte que l'interlocuteur ou le rédacteur attache aux mots ; et spécialement aux mots composant les sujets principaux de son discours. » Il poursuit en exhortant : « Autant que faire se peut, prenez garde de mettre **plus** ou **moins** d'idées dans un mot que l'auteur ne l'a fait en écrivant ou en parlant. »[2] Nettement, il n'y a rien dans la formulation du texte de Paul à Tite, ou dans tout autre texte, qui indique que l'apôtre avait en tête l'enlèvement lorsqu'il coucha cette expression sur papier. En fait, ce texte contredirait plutôt cette interprétation. Le passage relie explicitement la « bienheureuse espérance » à la **gloire** associée à la manifestation du Seigneur. Ce qui suggère que Son apparition sera une affaire publique et non pas un événement privé. Cette compréhension est soutenue par d'autres comptes-rendus de Sa manifestation : « *...et elle verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire* » (Matthieu 24:30). Maintenant, veuillez comparer cela avec la croyance d'une enlèvement pré-tribulationiste dans lequel le Seigneur « viendra secrètement pour l'Église ».[3] Ce serait vraiment l'antithèse d'une démonstration publique. C'est pour cela qu'il est difficile de trouver quelque mérite à la notion pré-trib disant que la « bienheureuse espérance » soit l'enlèvement. Ceci dit, passons au prochain argument majeur du pré-tribulationisme.

## **Raison #5 d'être pré-tribulationiste**

*« C'est le seul point de vue qui fasse que la « bienheureuse espérance » soit vraiment une espérance bienheureuse. »[4]*

Cet argument semble honnête, mais il ne l'est pas. Voilà plutôt un bon exemple de **question complexe**, erreur de logique consistant à argumenter sur un point

différent. Comme explication, considérez la question suivante : « Avez-vous cessé de battre votre épouse ? » Cette question est destinée à vous forcer à reconnaître la proposition sous-jacente que vous battez votre épouse. Dans le cas de la Raison #5, la question évidente est de savoir si l'enlèvement survient avant ou après les tribulations. Mais en réalité, on nous demande de donner notre accord tacite, non seulement à une, mais à deux propositions sous-entendues : **1)** qu'il y a deux Seconds Avènements et **2)** que la « bienheureuse espérance » est l'enlèvement.

Et quelle est la condition de ces deux propositions ? Comme nous l'avons déjà démontré dans le chapitre 2, les pré-tribbeurs ne peuvent offrir aucun argument biblique valide de deux futurs Avènements. On peut dire la même chose concernant la tentative de relier l'enlèvement à la « bienheureuse espérance ». Malgré ça, on avance un certain nombre d'arguments pré-tribs (y compris la Raison #5) fondés sur ces propositions. Bien entendu, il en résulte un nombre correspondant de faussetés de logique. Du fait que ces arguments ne sont basés que sur des prémisses qui ne peuvent pas être prouvées, ce ne sont simplement que des pétitions de principe (*petito principii*).

## **Arguments à savoir pourquoi l'enlèvement doit survenir avant les tribulations**

Nous allons maintenant examiner les trois derniers arguments sur la « bienheureuse espérance » essayant d'établir l'enlèvement comme un événement pré-tribulationiste. Gardez en tête que ces arguments ont déjà « deux prises » contre elles au bâton (dans ce cas-ci, des faussetés) : une qui présume deux Avènements futurs et une deuxième qui présuppose que la « bienheureuse espérance » est l'enlèvement. Logiquement parlant, ça veut dire qu'il est impossible d'en arriver à une conclusion irréfutable. Néanmoins, dans le but d'accorder une écoute entière et équitable au point de vue pré-trib, nous allons procéder comme si ces deux hypothèses étaient vraies.

### **1. L'argument « espoir et réconfort »**

D'après Tim LaHaye : « L'aspect "espoir et réconfort" de l'enlèvement **exige** que nous échappions aux tribulations en étant enlevés de ce monde avant que ne débute la colère de Dieu. »[5] (caractère gras ajouté)

**Notre réponse :** La première chose à noter, c'est la différence marquée entre la façon que les pré-tribbeurs emploient l'expression « espoir et réconfort » et la manière que ces termes sont utilisés dans la Bible. Par exemple, le pré-tribulationisme ne trouve seulement son espérance que dans la perspective où l'Église échappe aux tribulations. Dans les propos de LaHaye : « Toute autre perspective est une désolante espérance. »[6] De son côté, la Bible révèle que nous devrions espérer des objectifs éternels plus élevés — être à jamais unis au Seigneur ou devenir immortels (voyez 1 Thessaloniens 4:17 ; 1 Corinthiens 15:53).

Cependant, le raisonnement caché derrière le soi-disant aspect « réconfortant » est plus embrouillé. Voici comment il a été développé. Il semble que l'Église de Thessalonique ait été chagrinée par la pensée que les croyants qui étaient déjà décédés manqueraient l'Avènement du règne de Christ. Paul les rassure au moyen d'une nouvelle doctrine. Nous l'appelons l'enlèvement. Dans cette doctrine, il révèle que les morts seront ressuscités et, ensuite, avec ceux qui seront encore vivants, seront tous réunis par le Seigneur. À partir de ce moment-là, tous demeureront avec Lui (logiquement, cela devrait inclure la période de Son règne de 1 000 ans). Le passage se termine par cette recommandation : « *C'est pourquoi consolez-vous les uns les autres par ces paroles* » (1 Thessaloniens 4:17).

À partir de cette bénigne exhortation à se consoler les uns les autres, nous arrive un des plus étonnants exemples de *non sequitur* (qui ne suit pas) que vous rencontrerez jamais ; i.e., fondé sur la recommandation de Paul de se consoler les uns les autres, les pré-tribulationistes concluent que l'Église va échapper aux tribulations ! Comment y sont-ils parvenus ? Premièrement, en observant que l'enlèvement avait été donné comme moyen de consoler l'Église, les pré-tribbeurs déclarent que l'enlèvement est une **doctrine de réconfort**. Sur la base de cette dernière déclaration, on ajoute une nouvelle dimension renversante. L'enlèvement ne se rapporte plus à la question des morts en Christ. Grâce à ce statut nouvellement acquis (doctrine de réconfort), elle est maintenant employée pour **exiger** quelque chose qui n'a pas été stipulée dans le texte — i.e., que l'Église doit être enlevée avant les tribulations. Pour confirmer que les pré-tribbeurs utilisent bien ce genre de raisonnement, voici une citation : « L'enseignement de l'enlèvement a été donné pour consoler ceux qui s'affligeaient ! La menace de passer au travers des tribulations n'est pas une doctrine de réconfort pour les saints. »[7]

Même si les « aspects “espoir et réconfort” » de l’enlèvement n’ont aucun crédit, il est instructif de voir qu’ils sont employés dans les arguments pré-tribulationnistes. Dès lors, nous ne devrions pas être surpris que leur plan de jeu comporte aussi une autre fausseté de logique. Cette fois-ci, il s’agit de la **division fallacieuse**. C’est ce qui arrive lorsque vous présumez que, parce qu’une chose est vraie à un égard, elle doit l’être à **tous** les égards. Dans ce cas-ci, parce que l’espérance et le réconfort sont des aspects de l’enlèvement, il est supposé qu’il ne peut donc **rien** y avoir concernant l’enlèvement qui ne soit pas caractérisé par l’espérance et le réconfort. Et, parce qu’il ne serait ni rempli d’espoir ni réconfortant de passer au travers des tribulations, ces caractéristiques **exigent** un enlèvement **avant** les tribulations. Pour illustrer l’absurdité de ce raisonnement, considérons l’argument suivant :

**Proposition majeure :** *L’enlèvement est une doctrine d’espoir et de réconfort.*

**Proposition mineure :** *Payer des impôts n’est ni plein d’espoir ni réconfortant.*

**Conclusion :** *Donc, l’enlèvement doit arriver avant un 30 avril.*

## 2. **L’argument : « nous ne pourrions survivre »**

Walvoord a écrit : « Il est difficile de considérer raisonnablement un commandement nous disant “d’attendre la manifestation glorieuse” de Christ si, à vrai dire, nous sommes séparés de l’événement par de grandes épreuves et des persécutions qui, selon toute probabilité, causeraient notre destruction physique. »[8]

Le moins qu’on puisse dire, c’est que les pré-tribulationnistes ont une peur bleue des tribulations. LaHaye écrit ceci : « En clair, si l’Église devait passer au travers des tribulations, elle ne survivrait pas. »[9] Sur quoi se base-t-on pour faire cette affirmation ? Apparemment, il s’agit d’un programme de persécutions en deux volets suscité par le faux prophète. Comme il est indiqué dans Apocalypse 13, ce prophète construit une image de la Bête (l’Antichrist), et cette image est habilitée à parler, d’une façon ou d’une autre. Il décrète ensuite que quiconque refusera d’adorer la Bête ou son image sera tué. Après ça, le faux prophète donne l’ordre que l’on marque tout le monde sur la main droite ou sur le front. La marque est, soit le nom de l’Antichrist ou bien son nombre (666). Quiconque refusera la marque ne pourra

acheter ni vendre.

Nous avons comme premier problème le fait que l'on a tordu le texte de Tite 2:13. Comme vous pouvez clairement le voir, Paul ne nous **commande** pas d'attendre. Il nous instruit plutôt sur la façon que nous devons vivre **pendant que nous attendons**. Le deuxième problème, c'est que tout est bâti sur une fausse prémisse — que les croyants ne peuvent pas survivre aux persécutions du faux prophète (ou aux désastres naturels prophétisés). Mais, d'après les Écritures, juste avant que les coupes de la colère se répandent, une grande foule « d'élus » de toutes les parties du globe est rassemblée en tant que moisson finale (voir Apocalypse 14:14-16). De toute évidence, ces gens sont très vivants à ce moment-là.

Franchement, il ne devrait pas être surprenant de constater que des croyants survivent à cette épreuve, car une chose similaire est enregistrée dans le livre de Daniel. Là, le roi de Babylone construisit aussi une image et prononça une sentence de mort sur ceux qui refuseraient de l'adorer. « *Et que quiconque ne se prosternerait pas et n'adorerait pas serait jeté dans la fournaise de feu ardent* » (Daniel 3:11). Lorsque les trois Israélites (Shadrac, Méshac et Abed-Négo) refusèrent, le roi leur demanda : « *Et qui est le Dieu qui vous délivrera de mes mains ?* » (v. 15). Ce à quoi ils répliquèrent : « *Voici, notre Dieu, que nous servons, nous peut délivrer de la fournaise de feu ardent, et il nous délivrera de ta main, ô Roi !* <sup>18</sup> *Sinon, sache, ô Roi ! que nous ne servirons point tes dieux, et que nous ne nous prosternerons point devant la statue d'or que tu as dressée* » (vs 17-18). Comme nous le savons, Dieu délivra les trois hommes du milieu de la fournaise.

### **3. L'argument : « nous ne sommes pas supposés souffrir ».**

Cet argument final est strictement un appel à l'émotivité. Tim LaHaye a écrit ce qui suit : « Il est impossible de comprendre qu'un fiancé aimant, tel que Se présente le Seigneur, puisse permettre que Son Église (qu'Éphésiens 5 désigne comme Sa fiancée) souffre une époque si terrifiante juste avant leur mariage, leurs noces et leur lune de miel de mille ans. »[10]

Si jamais argument fut destiné à « faire tiquer les oreilles », c'est bien celui-ci ! La vérité, c'est que la fiancée de Christ a pris l'habitude de passer régulièrement au

travers de moments terrifiants. Dans le livre aux Hébreux, nous lisons : « *Les femmes ont recouvert leurs morts par le moyen de la résurrection ; d'autres ont été étendus dans le tourment, ne tenant point compte d'être délivrés, afin d'obtenir la meilleure résurrection.* <sup>36</sup>*Et d'autres ont été éprouvés par des moqueries et par des coups, par des liens, et par la prison.* <sup>37</sup>*Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont souffert de rudes épreuves, ils ont été mis à mort par le tranchant de l'épée, ils ont été errants çà et là, vêtus de peaux de brebis et de chèvres, réduits à la misère, affligés, tourmentés ;* <sup>38</sup>*Desquels le monde n'était pas digne ; errant dans les déserts, et dans les montagnes, dans les cavernes, et dans les trous de la terre »* (Hébreux 11:35-38). Et comment Pierre reconforta-t-il les croyants de son époque ? Au moyen de ce qu'on pourrait appeler une autre interprétation de la « bienheureuse espérance » de Paul : « *Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange quand vous êtes comme dans une fournaise pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire.* <sup>13</sup>*Mais en ce que vous participez aux souffrances de Christ, réjouissez vous ; afin qu'aussi à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez avec allégresse »* (1 Pierre 4:12-13).

Mais, me direz-vous, il y a longtemps de cela. Qu'en est-il d'aujourd'hui ? Malheureusement, en ce qui regarde la persécution, les choses ne se sont pas améliorées. En mai 1997, deux chrétiens philippins furent décapités pour avoir rendu témoignage en Arabie Saoudite. Dans ce pays, un musulman converti au christianisme « doit souffrir une mort atroce, toute sa famille doit subir des représailles et la flétrissure doit se prolonger sur des générations. »[11] La persécution est particulièrement intense au Soudan et en Chine. Don Hodel, président de la Coalition Chrétienne, a récemment rédigé ceci : « La dernière forme de torture imposée à ceux qu'on arrête pour avoir pratiqué leur foi en Dieu raille la position même du culte [...] Les bureaucrates chinois forcent les chrétiens à s'agenouiller comme pour prier. Puis, ils frappent du pied sur le dos de leurs talons jusqu'à ce que les chevilles se brisent. D'autres ont rapporté que, parmi les actes de persécution et de torture, il y avait des rossées, le ligotage et la pendaison des détenus par leurs membres, des supplices avec des poinçons à bestiaux, des perforeuses électriques et autres instruments, et le broyage du bout des doigts avec des tenailles. »[12]

[En Chine toujours, la police d'état a procédé à l'arrestation, en décembre 2005, d'un groupe de 29 responsables d'églises chrétiennes et, au Pakistan, les musulmans appellent à l'élimination pure et simple des chrétiens.]

Tous ceux qui prennent les Écritures au sérieux n'en seront pas étonnés. Le Seigneur Lui-même a indiqué que la persécution ferait partie de notre condition dans cette vie-ci : « *Alors ils vous livreront pour être affligés, et vous tueront ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon Nom* » (Matthieu 24:9). De la même façon, Paul a écrit : « *...c'est par beaucoup d'afflictions qu'ils nous faut entrer dans le royaume de Dieu* » (Actes 14:22). En dépit de ces déclarations, les pré-tribbeurs prétendent que la « fiancée de Christ » ne devrait pas avoir à souffrir à la fin des temps. [C'est une insulte directe envers les millions de martyrs chrétiens des deux derniers millénaires.]

Comme dernier commentaire sur cet argument, nous présentons les observations de l'impayable Robert Cameron. Il fut un des premiers leaders du mouvement pré-tribbulationniste à avoir plus tard rejeté cette croyance. Dans ses écrits, il aborde la préoccupation des pré-tribbeurs à éviter les tribulations. « Partout dans le Nouveau Testament, on nous enseigne que souffrir pour Christ constitue un des plus grands honneurs que les chrétiens puissent se voir accorder. Ce désir de se soustraire à la souffrance pour Christ est un signe de dégénérescence. À la clôture de cette "dispensation", ce sera un honneur que de souffrir la honte pour notre adorable Seigneur. »[13]

## **Conclusion**

Même si l'existence d'un enlèvement avait pu être établi, cela n'aurait rien ajouté ni enlevé à la « bienheureuse espérance » des Écritures. Les pré-tribbeurs voudraient que nous croyions qu'elle ne sera *bienheureuse* que si elle délivre l'Église des tribulations prophétisées. C'est un enseignement des plus regrettables. L'espérance décrite par Paul n'a rien à voir avec la délivrance de l'Église. Elle a cependant tout à voir avec l'événement culminant de l'histoire : la manifestation glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ ! Pour cette raison, que nous ayons à passer « sept ans » de tribulations [ou trois ans et demi, comme il est toujours écrit dans l'Apocalypse] ou soixante-dix fois sept ans, la promesse de la

« manifestation de Sa gloire » (voir 1 Pierre 4:13) demeurera notre « bienheureuse espérance ».

---

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 68.

[2] Isaac Watts, ***Logic***, p. 90.

[3] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 221.

[4] *Ibidem*, p. 221.

[5] *Ibidem*, p. 62.

[6] *Ibidem*, p. 68.

[7] *Ibidem*, p. 222.

[8] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[9] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 56.

[10] *Ibidem*, p. 51.

[11] Tom Bethel, ***The American Spectator***, avril 1997, p. 20.

[12] *The Daily Oklahoman*, 30 juillet 1997.

[13] George Ladd, ***The Blessed Hope***, p. 49.

---

## **D.074 - Dévoilement des faussetés**

# pré-tribulationnistes - Partie 4

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE QUATRE

### Israël et l'Église

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il y a tant de désaccord au sujet du retour du Christ ? C'est parce que les croyants fonctionnent selon des postulats largement différents. Comme le stipule un écrivain pré-trib : « Il n'est pas tant question de la prophétie comme telle que du point de vue de chacun sur les Écritures et sur l'Église. »[1] En d'autres termes, ce que vous croyez à propos des Écritures et de l'Église détermine comment vous interprétez les prophéties.

Selon LaHaye, la position pré-trib concernant les Écritures et l'Église est la clé de la compréhension de la prophétie. « Premièrement, l'on doit interpréter la Bible de façon littérale à moins que le contexte ne fournisse une bonne raison d'agir autrement. Deuxièmement, on doit comprendre qu'Israël et l'Église sont distincts ! Ils ont des commencements différents, des buts différents, des missions différentes et possèdent un avenir différent. »[2] LaHaye poursuit en affirmant que « ces deux faits des Écritures » doivent être reconnus ou alors « toute discussion ou argumentation devient stérile. »

Nous avons signalé que l'approche pré-trib des Écritures est tout sauf littérale. Mais qu'en est-il de cette distinction entre Israël et l'Église ? C'est la question que nous allons explorer alors que nous allons évaluer le prochain argument pré-trib majeur.

## Raison #4 d'être pré-tribulationniste

« C'est le seul point de vue qui fasse la distinction entre Israël et l'Église. »[3]

Au premier coup d'œil, vous vous demanderez peut-être ce que cela a à voir avec l'enlèvement pré-tribulationniste. Mais, comme vous le constaterez, si ce n'était de cette hypothétique distinction, l'enlèvement pré-trib disparaîtrait littéralement. Je m'explique. En théologie, il y a une dispute de longue date en ce qui a trait à la relation entre Israël et l'Église. Nombreux sont ceux qui croient que les saints de la période de l'Ancien Testament et les croyants du Nouveau Testament constituent un seul et même peuple de Dieu. En frappant contraste, un groupe connu sous le nom de *dispensionnalistes* croit que Dieu œuvre avec deux corps distincts et séparés de croyants — **Israël et l'Église**. « Il y a un plan séparé pour chacun de ces deux peuples. On dit qu'Israël est un peuple terrestre, alors que l'Église représente un peuple céleste. L'attente de la nation d'Israël est un royaume terrestre ; l'espérance de l'Église est une félicité éternelle dans le ciel. »[4]

Cette rigoureuse dichotomie résulte de la manière qu'ont les dispensationalistes de définir l'Église. Ils proclament : « L'Église ne débute pas avant la Pentecôte et sera enlevée de ce monde à l'enlèvement qui précède le Second Avènement de Christ. »[5] Ce qui revient à dire, d'après leur définition, que les saints de l'Ancien Testament sont à jamais rayés de l'Église. Cela comprend Abraham, de qui les Écritures disent que nous sommes pourtant les fils si nous sommes dans la foi (voir Galates 3:7). Cela inclut également Moïse, les prophètes et même David, l'homme selon le cœur de Dieu. Par surcroît, sous le dispensationalisme, ces saints sont aussi barrés du ciel [par opposition aux membres de l'Église qui sont censés hériter du ciel], étant plutôt relégués à une existence éternelle sur terre. Concernant leur destinée éternelle différente, Chafer écrit ceci : « Il est à observer que, bien que le judaïsme et le christianisme aient beaucoup de choses en commun, ils ne se sont jamais fondus l'un dans l'autre. Ayant chacun sa propre eschatologie menant à l'éternité (...) La Parole de Dieu fait la distinction entre la terre et le ciel, même après qu'ils soient créés de nouveau. De la même façon et tout aussi clairement, elle fait la distinction entre les desseins de Dieu uniformes et éternels sur terre, lesquels sont la substance du judaïsme ; et Ses desseins uniformes et éternels au ciel, lesquels sont la substance du christianisme, et il est aussi illogique et chimérique de

prétendre que le judaïsme et le christianisme se soient fondus ensemble que de prétendre que le ciel et la terre cessent d'exister en tant que domaines séparés. »[6]

Vous vous demandez peut-être pourquoi il est si nécessaire d'exclure des saints révéérés de l'Église ? Dans la réponse, il vous apparaîtra que les saints de l'Ancien Testament ne sont que des spectateurs innocents, victimes prises dans le feu croisé d'un autre conflit. La cible véritable est un groupe appelé **les saints de la tribulation**. La Bible révèle qu'un grand nombre de gens vont se convertir à la foi en Jésus durant les tribulations. Le problème des pré-tribulationistes, c'est que, si ces croyants font partie de l'Église, l'enlèvement pré-tribulationiste n'a pas de sens ; cela ne reviendrait qu'à remplacer un certain groupe de croyants par un autre ! Le réputé érudit pré-trib, John Walvoord, est apparemment d'accord, il écrit : « Nous pouvons dire à coup sûr que le pré-tribulationisme dépend d'une définition particulière de l'Église (...) Si le terme *Église* inclut les saints de tous les âges, il saute alors aux yeux que l'Église va traverser les tribulations, car tous s'entendent pour dire qu'il y aura des saints en ces temps de trouble. Si, toutefois, le terme *Église* ne s'applique qu'à un certain groupe de saints, censément ceux de la présente dispensation, alors la possibilité de l'enlèvement de l'Église avant les tribulations devient possible et même probable. »[7]

Maintenant nous commençons à voir pourquoi la supposée **distinction** est tellement importante pour les pré-tribbeurs. L'unique moyen de préserver l'enlèvement pré-trib est d'exclure les « saints de la tribulation » de l'Église. Comment y arrive-t-on ? En imposant une définition étroite et artificielle de l'Église — c'est-à-dire, n'y inclure que les croyants ayant été convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement (qu'ils présument pré-tribulationiste).

L'éviction de ces futurs croyants a pour malheureux effet secondaire de rayer également tous les croyants bien-aimés de l'Ancien Testament. Il n'y a pas de doute que cet enseignement en rend plus d'un inconfortables, mais si l'on permettait aux saints de l'Ancien Testament d'entrer dans l'Église, il faudrait aussi ouvrir la porte aux « saints de la tribulation ». Et, comme il a été démontré, s'ils y entrent, la partie est finie pour l'enlèvement pré-trib. Voilà, mes amis, le fin mot de l'histoire qui a abouti à la *distinction* entre Israël et l'Église pour devenir un argument en faveur de l'enlèvement pré-trib.

## La cause de l'exclusion des saints de la tribulation de l'Église

Tel que cité plus haut, les dispensationalistes limitent l'Église aux croyants ayant été convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement pré-trib. Ça veut dire que ceux qui se convertissent après l'enlèvement pré-trib en sont exclus. Voici la question que nous posons : par le moyen de quelle garantie biblique raye-t-on les « saints de la tribulation » du Corps de Christ ? Il est remarquable de constater que les pré-tribbeurs ne font pas appel aux Écritures pour soutenir cette prise de position « exclusionniste » ! Au lieu de cela, ils font appel à **ce que les Écritures ne disent pas !** « Il est significatif qu'aucune des vérités parlant distinctement de l'Église ne se trouve dans la description des saints des tribulations. Jamais on ne réfère aux saints de la tribulation en tant qu'Église, ou Corps de Christ, ou habités par Christ, ou sujets à l'enlèvement, ou comme épouse. »[8] En d'autres termes, ce concept n'est rien d'autre qu'un argument basé sur le silence. Et, parce que l'enlèvement pré-trib dépend de l'exclusion de ces saints de la grande tribulation, le système dans son ensemble est fondé sur une conclusion logiquement **erratique**. En clair, c'est loin d'être une ordonnance en faveur d'une interprétation biblique fiable.

Or, réalisant que nous ne devons pas fonder notre interprétation sur ce que la Bible **ne dit pas**, nous allons plutôt regarder **ce qu'elle dit**. Tout de suite, nous voyons que les saints de la tribulation ont beaucoup de choses en commun avec l'Église.

1. Comme l'Église, ils « *gardent les commandements de Dieu, et ... ont le témoignage de Jésus-Christ* » (Apocalypse 12:17).
2. Ils ressemblent à l'Église en ce que leur citoyenneté est dans les cieux (Philippiens 3:20). Dans l'Apocalypse, nous apprenons que ceux qui sortent de la grande tribulation ne sont pas d'une nature différente, comme l'enseignent les pré-tribbeurs. Leur appartenance est exactement la même que les autres martyrs de l'Église ayant vécu au fil des vingt derniers siècles (Apocalypse 6 et 7). « *C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son Temple ; et celui qui est assis sur le trône habitera avec eux* » (7:15). Qui sont-ils ? « **Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, et qui ont lavé et blanchi leurs longues robes dans le sang de l'Agneau** » (v.14).

3. Comme les membres de l'Église, ils sont appelés saints. « *Il lui [l'Antichrist] fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre...* » (Apocalypse 13:7).
4. Leur plus grande similitude, cependant, demeure que leurs noms, comme ceux des membres de l'Église, sont enregistrés dans le Livre de Vie de l'Agneau. « *Et tous ceux qui habitent sur la terre [les inconvertis], dont les noms ne sont pas inscrits dès la fondation du monde, dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé, l'adorèrent [l'Antichrist]* » (Apocalypse 13:8).

Lorsque vous considérez toutes les similitudes qui **sont** indiquées, il devient inexplicable que les pré-tribulationnistes soient si intransigeants vis-à-vis de leur position sur les dissemblances — une détermination entièrement basée sur **ce qui n'est pas indiqué** dans les Écritures.

### **La cause de l'exclusion d'Israël de l'Église**

Nous allons maintenant examiner pourquoi la définition pré-trib de l'Église exclut ceux qui vivaient avant la Pentecôte : nommément, les saints de l'Ancien Testament. Encore ici, on n'a recours à aucun passage explicite. Au lieu de cela, on développe une série d'arguments voulant démontrer qu'Israël est, maintenant et pour toujours, distinct de l'Église.

1. ***Ils ont des Créateurs différents.*** Les pré-tribbeurs disent que l'Éternel Dieu a suscité Israël par Abraham et Sarah ; l'Église, toutefois, a été fondée par Jésus-Christ. Nous réagissons en demandant : Jésus agissait-Il de Sa propre initiative lorsqu'Il a fondé l'Église ? Jésus témoigne Lui-même que ce n'est pas le cas : « *Car je suis descendu du ciel, pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé* » (Jean 6:38). Avec ceci en tête, l'on peut facilement soutenir que le Créateur d'Israël et de Fondateur de l'Église sont le même, i.e., le Père.

[N. du T. : En outre, les pré-tribulationnistes se servent de la fausse doctrine de la trinité pour avancer cette différence insensée de Créateurs. Le Père et le Fils ne sont pas deux Personnes différentes. Jésus-Christ est **l'image** de Dieu (2 Corinthiens 4:4 ; Colossiens 1:15) qui, après avoir suscité la nation d'Israël, Se fit un corps physique (Son image terrestre) afin de venir vivre parmi les hommes.]

2. **Ils ont des fondations différentes.** On nous dit : « Israël n'était pas fondé sur l'œuvre achevée de Christ sur la croix, mais sur les promesses de Dieu à son égard, lesquelles promesses sont encore en vigueur et restent à être accomplies. »[9] La prémisse sous-entendue, ici, c'est que la mort de Jésus sur la croix n'a pas de rapport avec Israël, ni maintenant, ni dans le futur. Si cela est vrai, il s'en suit donc qu'Israël et l'Église doivent toujours demeurer des entités distinctes.

Les pré-tribulationnistes enseignent que, lorsque le royaume fut annoncé par Christ et Jean-Baptiste, il s'agissait « d'une offre légitime faite à Israël du royaume davidique terrestre promis, destiné à Israël en particulier. »[10] Quand Israël rejeta cette offre, Jésus fut forcé d'aller à la croix (ce que nous pourrions appeler le plan B), et le royaume promis à Israël fut ajourné jusqu'au Second Avènement de Christ. Pour bien saisir la faiblesse de cette interprétation, considérez l'issue si Israël avait accepté l'offre. À cette époque, un royaume aurait été établi au sein duquel le peuple aurait été sauvé au moyen de l'obéissance aux lois. Selon le dispensationaliste, S. D. Gordon, « Dieu avait un plan d'expiation par lequel les hommes qui le voulaient pouvaient être sauvés du péché et de ses effets. Ce plan est donné dans l'ancien Code hébraïque. Au tabernacle du temple et sous les règles prescrites, un homme pouvait apporter un quelconque animal lui appartenant [...] et qui le représentait. »[11]

Amenée à sa conclusion, cette idée signifie que la croix n'aurait pas été nécessaire au salut si Israël avait accepté Jésus en tant que Messie. Pourtant, les Écritures déclarent expressément qu'il a toujours été indispensable qu'Il vienne mourir. Les sacrifices de l'Ancien Testament n'étaient simplement qu'un rappel : « *Mais dans ces sacrifices, on rappelle chaque année le souvenir des péchés ;*<sup>4</sup> ***Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés*** » (Hébreux 10:3-4).

Néanmoins, les pré-tribbeurs s'accrochent à cette ligne de pensée, insistant à dire que la mort de Jésus sur la croix n'était strictement destinée qu'à l'Église et n'avait rien à voir avec Israël. D'ailleurs, ils maintiennent que Sa mort n'affecte en rien Israël de l'ère à venir. Selon Chafer : « Dans cette ère-ci, Dieu traite avec les hommes sur le fondement de Sa grâce, telle qu'elle est en Christ. Ses rapports avec les hommes de l'époque à venir sont basés sur une relation très différente. À cette époque-là, le Roi régnera avec une verge de fer. Il n'y a aucune mention de la croix

ou de la grâce dans les enseignements sur le royaume. »[12]

Toutefois, les Écritures contredisent ce point de vue en présentant l'œuvre de Jésus sur la croix comme l'événement par lequel la nouvelle alliance entre en force. Expliquons-nous. Lorsque les Israélites brisèrent l'ancienne alliance (du Sinaï), Dieu amena toutes les malédictions qu'Il avait promis de s'abattre sur la nation (voir Lévitique 26). Ensuite, alors que le Royaume du Sud était sur le point d'être amené en captivité, Jérémie prophétisa une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda (Jérémie 31:31-34). Cette alliance a été rendue effective par nul autre que Jésus, le Christ. « *Il abolit le premier sacrifice [l'ancienne alliance] afin d'établir le second* » (Hébreux 10:9). Cela a été accompli par Sa mort sur la croix. « *C'est pourquoi il est Médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort [de Christ] intervenant pour l'expiation des péchés commis sous la première alliance, ceux qui sont appelés, reçoivent la promesse de l'héritage* » (Hébreux 9:15). Cela signifie que la mort de Jésus sur la croix n'était pas seulement destinée à l'Église ; elle était également une partie intégrante des rapports de Dieu avec Israël.

3. ***Ils ont des buts différents.*** Selon LaHaye, Israël devait être le « porte-flambeau de la fidélité de Dieu envers une nation qui Lui rend culte. »[13] Il ajoute qu'Israël ne reçut pas la grande mission que reçut l'Église. En réponse à cela, nous alléguons que les buts furent identiques. Dans Exode 19:6, nous voyons qu'Israël se devait d'être « *un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte.* » En quoi, nous demandons-nous, est-ce différent du dessein de l'Église dont Pierre a fait la description suivante : « *Mais vous, vous êtes la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, pour annoncer les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière* » (1 Pierre 2:9) ? Il nous semble que l'unique différence, c'est que sous la nouvelle alliance, nous possédons une ressource additionnelle : le Saint-Esprit habite en nous. Cela veut dire que les résultats seront différents de ceux obtenus par Israël, mais le dessein est le même.

4. ***Leur avenir prophétique est différent.*** LaHaye prétend que l'Église s'attend à ce que Jésus l'amène dans la maison du Père, au ciel. Par contre, Israël recherche un statut de nation et une Jérusalem terrestre. Israël, nous dit-on, planifie de reconstruire le temple à Jérusalem ; l'Église, toutefois, n'a nul besoin d'un temple terrestre. Finalement, en tant que fiancée de Christ, l'Église anticipe le « Mariage de

l'Agneau » au ciel. Israël, de son côté, va résider sur terre pour toute l'éternité.

La question reste à savoir si les Écritures suggèrent que les rachetés « d'Israël » bénéficieront d'un destin final différent de celui des rachetés de l'Église. Il y a deux passages qui tendent à faire comprendre que ce ne sera pas le cas. Le premier se trouve dans Romains 11. Ici, Paul avertit l'Église des Gentils de ne pas se montrer arrogante envers les non croyants d'Israël. Pour amener son point, il utilise l'analogie d'un olivier. Ses branches représentent à la fois les Israélites croyants et non croyants. Les mauvaises branches, ceux qui ne croyaient pas, furent coupées, ne laissant sur le tronc que les Israélites croyants. Puis, des rameaux provenant d'un olivier sauvage y furent greffés. Ils représentent les croyants gentils. C'est ce dernier fait qui incita l'avertissement de Paul. « *Que si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi qui étais un olivier sauvage, as été enté en leur place, et fait participant de la racine et de la graisse de l'olivier ;* <sup>18</sup>*Ne te glorifie pas contre les branches ; car si tu te glorifies, ce n'est pas toi qui portes la racine, mais c'est la racine qui te porte* » (Romains 11:17-18).

Il poursuit ensuite en disant que, si les Israélites ne persistent pas dans leur incrédulité, ils pourront être à nouveau greffés à l'arbre. « *Car Dieu a le pouvoir de les enter à nouveau* » (v. 23). Plus loin, il prophétise que c'est exactement ce qui va se produire un jour ! « *Car mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous en fassiez pas accroire, c'est qu'il est arrivé de l'endurcissement en Israël dans une partie, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée ;* <sup>26</sup>*Et ainsi tout Israël sera sauvé...* » (Romains 11:25-26). Ce qui est illustré, ici, ce n'est pas un Israël et une Église séparés, mais les deux finalement joints ensemble, comme faisant partie du même arbre.

Mais vous direz avec raison qu'une doctrine ne devrait pas être bâtie sur une analogie. Cependant, il y a un passage révélateur qui indique que le destin futur de l'Église n'est pas différent de celui d'Israël. On le trouve dans le second chapitre de l'épître aux Éphésiens. Paul y présente ce qu'on pourrait appeler une vision à caractère « d'avant et après » du statut des Gentils convertis. Il écrit : « *Vous [Gentils] étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la république d'Israël, étrangers par rapport aux alliances de la promesse, n'ayant point d'espérance, et*

sans Dieu dans le monde. <sup>13</sup>Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes rapprochés par le sang de Christ » (Éphésiens 2:12-13). Il poursuit en expliquant que c'est Christ « ...qui est notre paix, lui qui **des deux peuples n'en a fait qu'un**, en abattant le mur de séparation » (v. 14).

Ici, Paul ne fait pas le portrait d'une Église s'éloignant dans une direction différente de celle d'Israël. On y constate plutôt que les croyants gentils se voient permettre de participer à tout ce qui avait été promis à Israël. Avant la mort de Christ, c'était impensable. Les Gentils n'avaient pas accès à Dieu, ni n'avaient aucune possibilité de pouvoir partager quelque promesse que ce soit faite à Israël. Aucun doute que leur séparation fut dirigée de manière à ce qu'ils ne puissent jamais entrer dans le temple proprement dit. Un « mur de séparation » en pierres massives leur barrait l'entrée de la cour des Gentils. Sur le mur était inscrit, en latin et en grec, un avertissement interdisant aux étrangers d'entrer — sous peine de mort. Mais, Dieu soit loué ! — Christ a abattu ce mur (au figuré). Maintenant, comme participants de bonne foi à la république d'Israël, nous qui sommes croyants gentils ne sommes plus exclus de ces promesses.

## **Conclusion**

Il est vrai que le pré-tribulationisme soit le seul point de vue qui présume qu'Israël est entièrement (maintenant et pour toujours) distinct de l'Église. Le problème, toutefois, c'est que les preuves bibliques en faveur d'une pareille interprétation sont fort peu concluantes. Il n'est enseigné nulle part dans les Écritures que Dieu a, pour possessions propres, deux peuples séparés. En outre, la Bible ne sous-entend jamais que les rachetés d'Israël auront une destin éternel différent de celui des rachetés de l'Église. Le fait est plutôt que la description de l'Apocalypse de la Nouvelle Jérusalem tend justement à confirmer l'opposé. Nous y lisons : « *Et elle avait une grande et haute muraille, avec douze portes, et aux portes douze Anges ; et des noms écrits sur elles, qui sont les noms des douze Tribus des enfants d'Israël ...* <sup>14</sup>*Et la muraille de la Cité avait douze fondements, et les noms des douze Apôtres de l'Agneau étaient écrits dessus* » (Apocalypse 21:12, 14).

Après un soigneux examen, nous concluons que l'unique base sur laquelle se fonde le dispensationalisme pour avancer une « distinction » entre Israël et l'Église est sa

propre définition particulière de l'Église — i.e., seulement les croyants convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement pré-trib. Ce qui signifie que cet argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste dérive directement d'une définition qui prend d'avance pour acquis que l'enlèvement pré-trib est vrai. Il s'agit évidemment d'un raisonnement circulaire, ce qui veut dire que l'argument dans son entier (Raison #4) doit être jugé sans aucune valeur.

---

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 234.

[2] *Ibidem*, p. 234.

[3] *Ibidem*, p. 221.

[4] William Cox, ***An examination of Dispensationalism***, p. 30.

[5] Crenshaw et Gunn, ***Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow***, p. 21.

[6] William Cox, ***An examination of Dispensationalism***, pp. 40-41.

[7] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 21.

[8] *Ibidem*, p. 37.

[9] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 244.

[10] William Cox, ***An Examination of Dispensationalism***, p. 31.

[11] *Ibidem*, p. 34.

[12] Crenshaw et Gunn, ***Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow***, p. 264.

[13] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 244.

---

# D.073 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 3

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

## CHAPITRE TROIS

**« Le temps, le temps, le temps est de mon bord, ouais ! »** [The Rolling Stones]

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que les pré-tribulationnistes n'ont pu établir deux Seconds Avènements futurs de notre Seigneur comme étant un fait biblique avéré. Ils supposent néanmoins que tel est le cas et procèdent dès lors à l'érection d'un certain nombre d'arguments secondaires — comme la raison pour laquelle le premier de ces Avènements (l'enlèvement) doit arriver au moins sept ans avant le Second Avènement prophétisé.

## **Raison #3 de croire à l'enlèvement pré-tribulationniste**

« Il permet assez de temps pour lancer d'importants événements de la fin des temps. »[1]

D'après le système pré-trib, trois événements de la fin des temps doivent se passer au ciel, dit-on, entre le moment de l'enlèvement et le Second Avènement prophétisé. Ce sont **1)** les croyants amenés à la maison du Père, **2)** le jugement du trône de Christ et **3)** le banquet des noces de l'Agneau. Selon LaHaye : « Seule la position pré-tribulationniste offre suffisamment de temps pour que la réalisation de ces événements se fasse dans la grâce et la dignité. »[2]

Voilà qui semble l'expression d'un argument simple, mais, en réalité, il y en a trois. Premièrement, il est sous-entendu que certains événements prophétiques ne peuvent **survenir seulement** qu'entre deux Avènements futurs. Ensuite, une assertion l'accompagne qui dit qu'un laps de temps moindre que sept ans serait inadéquat pour que ces événements célestes s'accomplissent d'une manière digne. Et, finalement, ces deux arguments reposent sur la prémisse fondamentale de deux Avènements futurs, car ce serait un non-sens que de parler de la réalisation d'événements de la fin des temps **entre** un unique Avènement futur.

### **Argument pré-trib : Certains événements de la fin des temps DOIVENT arriver entre deux Avènements futurs.**

Si les Écritures peuvent établir que certains événements de la fin des temps doivent arriver **1)** dans le ciel et **2)** avant le Second Avènement prophétisé, la cause de l'enlèvement pré-tribulationiste s'améliorera grandement. Après tout, de quelle autre manière les croyants pourraient-ils partir de la terre vers le ciel avant le Second Avènement prophétisé ? Malheureusement pour eux, les pré-tribbeurs sont encore affligés d'une criante absence de preuves scripturaires directes. Examinons ensemble les arguments de chacun des événements en question.

#### *1. Les croyants amenés à la maison du Père.*

LaHaye soutient que, si le Seigneur n'amène pas les croyants à la maison du Père **avant** le Second Avènement, Il va briser une promesse.[3] Il tire cela de sa compréhension de Jean 14:2-3 : « *Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père ; s'il était autrement, je vous l'eusse dit ; je vais vous préparer le lieu. <sup>3</sup>Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je retournerai, et je vous prendrai avec moi ; afin que là où je suis, vous y soyez aussi.* » Il n'y a distinctement aucune mention que les croyants seront amenés au ciel **avant** le Second Avènement. (Comme il n'est pas non plus suggéré qu'Il va venir deux fois.) Jésus a tout simplement promis qu'Il reviendrait et qu'à partir de là, Ses disciples seraient toujours avec Lui.

[De plus, jamais il n'est dit dans la Parole de Dieu que le ciel soit l'héritage des Élus. Ils n'iront pas au ciel et, pour vous en convaincre d'une façon biblique, nous vous

référons à l'article suivant : ***Pouvez-vous aller au ciel ?***]

Alors pourquoi les pré-tribbeurs enseignent-ils quelque chose que les Écritures n'enseignent pas ? La réponse, c'est que, non seulement ils n'interprètent pas ce passage selon sa lecture indéniable, mais ils se basent sur une simple hypothèse. Bien que le passage ne mentionne qu'un seul Avènement, ils **présupposent** qu'il y en a deux. De ces deux Avènements, ils **prennent pour acquis** que Jésus Se référerait ici au premier et non au deuxième. Finalement, ils présument qu'après cet Avènement, Jésus va retourner au ciel où Il restera jusqu'à Son hypothétique Avènement **final**, événement qui (supposent-ils encore) aura lieu au moins sept ans plus tard. Incroyablement, et quoique pas un seul mot dans ce passage ne vienne garantir spécifiquement ces hypothèses, les pré-tribbeurs ont pris l'habitude d'offrir ces versets comme preuve textuelle de leurs croyances ! C'est ce que l'on qualifie de **raisonnement circulaire** — erreur de logique par laquelle vous présumez d'avance qu'est vraie la chose que vous tentez de prouver. En bout de ligne, ce passage ne fournit absolument aucune preuve de deux Avènements, non plus que la théorie selon laquelle les croyants seront transportés au ciel sept ans avant le Second Avènement.

## 2. *Le jugement du trône de Christ*

Dans un chapitre précédent, nous avons fait allusion à une déclaration de Walvoord affirmant que **toute** doctrine non fondée sur un enseignement explicite tiré des Écritures n'est qu'exégèse désespérée. Pourtant, sur la question du jugement du trône de Christ, il succombe justement à cette pratique. Il écrit : « Puisque le moment du jugement n'est explicité dans aucun des passages, certaines autres preuves semblent exiger que ce jugement précède le Second Avènement lui-même et en constitue un élément préalable. »[4]

Une des preuves que produit alors Walvoord pour justifier sa conclusion est la présence des vingt-quatre Anciens dans Apocalypse 4:4. Selon son avis, si on interprète qu'ils représentent l'Église, « cela tendrait à confirmer que le jugement de l'Église a déjà eu lieu, parce qu'ils sont déjà couronnés. »[5] Ici, le problème vient une fois de plus du fait qu'il n'y a aucune Écriture pour soutenir cette interprétation. En fait, Walvoord admet que cette conclusion est contestable. Ce qui veut dire que

son emploi comme « preuve » relève du sophisme (*petito principii* ou pétition de principe).

Comme deuxième élément de preuve, il fait ressortir le fin lin dont sont revêtus les saints d'Apocalypse 19:8. D'après ce texte, ce fin lin représente les œuvres justes des saints. Walvoord croit que les vêtements de lin représentent également leur récompense provenant du jugement du trône de Christ. Si cela est vrai, il s'en suit qu'au moment du Second Avènement, les saints auront déjà été jugés, ceci prouvant que le jugement du trône de Christ arrive entre les deux Avènements futurs.

Il y a toutefois de sérieuses difficultés en ce qui a trait à cette conclusion. D'abord, la notion que le fin lin soit une récompense provenant du jugement du trône de Christ n'est qu'une pure supposition parce que la Bible demeure silencieuse sur la question. Donc, en faire une preuve que le jugement du trône survient avant le Second Avènement est un sophisme de logique. De plus, la Bible suggère plutôt que ce jugement se fait sur une base uniquement individuelle. D'après 1 Corinthiens 3:13-15, les récompenses seront fondées sur la qualité des œuvres de chacun individuellement. Il en résulte donc que les récompenses varieront d'un saint à l'autre. En fait, les Écritures indiquent que plusieurs ne recevront aucune récompense. « *L'oeuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle sera manifestée par le feu ; et le feu éprouvera quelle sera l'oeuvre de chacun.* <sup>14</sup>*Si l'oeuvre de quelqu'un qui aura édifié dessus, demeure, il en recevra la récompense.* <sup>15</sup>*Si l'oeuvre de quelqu'un brûle, il en fera la perte ; mais pour lui, il sera sauvé, toutefois comme par le feu.* »

C'est pour cela que l'hypothèse de Walvoord selon laquelle le fin lin des saints est une récompense provenant du jugement du trône ne peut tout simplement pas être avérée. Autrement, quelques-uns des saints d'Apocalypse 19 seraient forcés de revenir nus sur la terre (ce que nous pensons que Jean n'aurait pas manqué de noter). Tout cela pour dire qu'à nos yeux, il n'y a aucun fondement biblique pour enseigner que le jugement du trône de Christ doit être convoqué avant le Second Avènement.

### 3. *Les noces de l'Agneau*

Tout ce que nous savons des noces nous vient d'un unique verset : « *Heureux ceux qui sont appelés au banquet de noces de l'Agneau !* » (Apocalypse 19:9). La question qui nous confronte est simple : les Écritures exigent-elles que le banquet des noces prenne place **1)** au ciel et **2)** avant le Second Avènement ? La réponse sur les deux points est non. L'utilisation de l'expression « *sont appelés* » sous-entend que le banquet est encore à venir, mais nous ne glanons rien d'autre comme information. En fait, le texte soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses. Par exemple, y a-t-il une vraie cérémonie en bonne et due forme ? Si oui, a-t-elle lieu au ciel ? Ou dans les nuées ? [Ou sur terre ?] La Bible demeure silencieuse sur ces points. Nous pouvons toutefois dire que rien dans les Écritures n'indique une cérémonie temporelle, telle que le proclame LaHaye, ce qui nous amène à l'argument pré-tribulationniste suivant.

### **Argument pré trib : un intervalle est exigé entre les deux Avènements futurs.**

« Si l'Église doit être jugée, récompensée et jointe à Christ par le symbole du mariage, avant le Second Avènement, cela exige un intervalle de temps. »[6]

**Notre réponse :** L'argument selon lequel ces événements exigent un intervalle de temps entre les Avènements est une pétition de principe. Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'y a aucun soutien biblique démontrant qu'il faille entamer ces événements avant le Second Avènement. Et, quoique l'argument de l'obligation d'un intervalle de temps soit une fausseté de logique, il est néanmoins intéressant à suivre. Tel que cité plus haut, LaHaye affirme qu'un minimum de sept ans est nécessaire pour que certains événements de la fin des temps puissent être achevés « dans la grâce et la dignité ». Ce qui comprend « le jugement du trône de Christ sur des millions de gens » ainsi que la Cérémonie de mariage et les noces de l'Agneau. Il y a quelque 40 ans, George Ladd souligna l'absurdité de cet argument. Dans son excellent livre, ***The Blessed Hope*** (*La bienheureuse espérance*), il écrivit : « Si une période de temps doit s'écouler pour que ce jugement ait lieu, sept ans sont-ils suffisants ? On estime qu'il y aurait environ 200 millions de chrétiens vivants. Dans sept ans, on compte un peu plus de 200 millions de secondes. Combien de fractions de seconde dont-ils nécessaires au jugement de chaque croyant ? »[7] (Et voilà ce qui en est de la grâce et de la dignité !) Nous devons mentionner qu'il y a aujourd'hui peut-être cinq à six fois plus de croyants qu'il y a quarante ans, rendant

la nécessité d'un intervalle de sept ans pour le moins saugrenue.

La réplique de Walvoord aux commentaires de Ladd est également intéressante. Il a recours à une tactique de débat connue sous le nom de *diversion*. C'est-à-dire que vous cherchez à détourner l'attention vers une question d'intérêt secondaire de manière à éviter la question centrale. Dans le cas présent, Walvoord lance une attaque de diversion contre la réfutation de Ladd, dans l'espoir qu'il n'ait pas à défendre sa propre déclaration sur la nécessité d'un intervalle entre les Avènements. Il commence par ce commentaire : « Cet argument semblera frôler le ridicule — Dieu n'est pas sujet aux mêmes limites que les hommes. » Il poursuit : « Si sept ans sont trop courts, est-ce que cent ans seraient assez longs ? La réfutation évidente de l'argument de Ladd est que Dieu n'est pas limité. Par des jugements comme celui des brebis et des boucs (Matthieu 25:31-46), nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de problème divin à juger d'un coup des millions de personnes. »[8]

Ce que semble oublier Walvoord, c'est qu'à prime abord, il ne s'agissait pas de l'argument de Ladd — il appartenait au pré-tribulationisme ! Ladd ne faisait qu'amener ce raisonnement vers sa conclusion logique dans le but d'illustrer l'absurdité qu'il y a à exiger un intervalle de sept ans. Il nous faut mentionner que Walvoord ne prend jamais le temps de démontrer le fondement biblique d'un intervalle entre deux Avènements. Il ne fait que réitérer sa position voulant qu'un intervalle soit requis. Voici comment il conclut la question : « Tout probablement une fraction seulement des sept ans séparant l'Enlèvement et le Retour du Seigneur sur terre sera occupée aux jugements. Le fait est que ce jugement si important précède le retour sur terre et peu difficilement s'accomplir pendant le processus du Second Avènement lui-même. »[9] En d'autres mots, Walvoord claironne que bien que les arguments pré-tribs en faveur de l'exigence d'un intervalle soient un non-sens, cet intervalle est tout de même requis !

## **Conclusion**

Les pré-tribbeurs perdent à tous les coups. LaHaye et d'autres comme lui disent que le Jugement du Trône de Christ est un événement temporel qui requiert la plus grande partie des sept ans. Walvoord, d'un autre côté, révoque cet argument en suggérant que ces événements seront plus ou moins instantanés. C'est ce qu'il veut

dire quand il signifie que Dieu n'a pas de limites. (Comme c'est le cas, nous nous demandons bien pourquoi Walvoord insiste toujours à vouloir qu'un intervalle entre deux Avènements soit requis.) Si on ajoute à cela qu'aucun passage ne place explicitement ces événements — aller à la maison du Père, le Jugement du Trône, ou le banquet des noces — **avant** le Second Avènement, nous sommes poussés à conclure que la Raison #3 ne prouve en rien la validité de la position de l'enlèvement pré-trib.

---

[1] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 221.

[2] *Ibidem*, p. 221.

[3] *Ibidem*, p. 210.

[4] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 84.

[5] *Ibidem*, p. 84.

[6] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 84.

[7] George Ladd, *The Blessed Hope*, p. 103.

[8] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 85.

[9] *Ibidem*, p. 85.